

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2639 - MARDI 21 JUIN 2016

DIALOGUE INCLUSIF

Edem Kodjo
au pied du
mur !

Embourbé depuis des mois, le Dialogue politique n'a toujours pas commencé. La rencontre présentée comme celle de la dernière chance entre le facilitateur Edem Kodjo et Etienne Tshisekedi le 17 juin à Bruxelles a accouché d'une souris. Le fait que le facilitateur soit rentré sans obtenir la liste des délégués de l'Opposition tant au Comité préparatoire qu'au Dialogue proprement dit laisse entrevoir l'échec de cette énième tentative à faire bouger les lignes. L'opposition qui continue à faire une fixation sur la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations-Unies rejette le dialogue tel que convoqué sur base de l'ordonnance présidentielle du 28 novembre 2015. Outre la libération des prisonniers politiques, elle exige la mise en place d'un panel des envoyés spéciaux de la communauté internationale pour des raisons de transparence. Des préalables qui plombent davantage la perspective du Dialogue.

Page 12



Edem-Kodjo

INTERVIEW

Félix Manuaku Waku : « les guitaristes congolais ne font plus que du copier-coller »

Félix Manuaku Waku « Pépé Felly » était de passage à Bruxelles pour prendre part à un concert d'hommage à Papa Wemba. Ce virtuose de la guitare est l'inventeur du « Sébène » (combinaison de notes dansantes) qui a largement contribué au succès de la musique congolaise. Il estime qu'il n'existe plus de créativité dans l'utilisation de la guitare chez les musiciens congolais. Se confiant aux Dépêches de Brazzaville, il note que la guitare congolaise est en train de se dénaturer. D'où la nécessité de lui donner une autre orientation en développant des éléments musicaux censés donner un nouveau rayonnement à cette musique. Les guitaristes de la nouvelle génération devraient puiser dans la musique traditionnelle en exploitant son riche contenu afin d'y tirer le meilleur profit en termes de renforcement des capacités, ajoute-t-il.

Page 13

Examens d'Etat 2015-2016

629.000 élèves-finalistes
Concourent aux épreuves

Le go a été donné ce lundi 20 juin pour le démarrage, sur toute l'étendue du territoire national, des examens d'Etat (édition 2015-2016). Ils étaient près de 629.000 finalistes du secondaire (selon les chiffres du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle

citoyenneté) à avoir investi les différents Centres disséminés à travers le pays pour prendre part à ces épreuves. Toutes les dispositions ont été prises pour que les épreuves se déroulent sans encombre

Il est noté, au niveau national, un accroissement de près de 5% du

taux de participation par rapport à l'année passée. Cependant, le taux de participation des jeunes filles continue de stagner avec seulement 37% des filles, même pourcentage enregistré l'année passée.

Page 12

FOOTBALL-
TRANSFERTS

Ngbakoto intéresse QPR, Andy Bangu signerait à Avellino

Auteur de douze buts avec Metz en L2 et étant l'un des artisans du retour de ce club en L1 française, l'attaquant binationnel Yeni Atito Ngbakoto (24 ans) serait courtisé par Queens Park Rangers (QPR) en Championship (Angleterre). Le club anglais aurait formulé des propositions à Metz, mais rien ne serait encore décidé au stade actuel, indique-t-on. Ngbakoto qui a opté de porter le maillot des Léopards, n'a jamais caché son intention de poursuivre sa carrière ailleurs. Pour sa part, le jeune congolais Andy Bangu Luzayadio (19 ans) quitte Fiorentina en Série A italienne pour signer à Avellino en Série B italienne. Il n'a pas joué une minute avec l'équipe première et prend la direction d'Avellino à la recherche certainement du temps de jeu.

Page 13

ÉDITORIAL

Mise en garde

Cette mise en garde s'adresse à ceux de nos lecteurs – de plus en plus nombreux, tous âges et tous milieux confondus – qui reçoivent comme nous, chaque jour pour ne pas dire chaque heure, des « informations » émanant de prétendues personnalités, autorités, formations politiques, organisations de la société civile et autres « sources ». Nous sommes bien placés, en effet, pour dire après l'avoir vérifié, que la plupart des dites « informations » ne sont que des opérations de désinformation mises sur le Net pour déconsidérer notre pays, voire même si possible le déstabiliser.

Au-delà de cette mise en garde inspirée par le simple bon sens il faut savoir que la communication instantanée, rendue possible par la mondialisation des liaisons informatiques mais également téléphoniques grâce à la généralisation des portables sur les cinq continents, pose dès à présent un problème stratégique que nul ne sait comment résoudre. Outre le fait qu'elle permet aux extrémistes de tout poil de s'accorder pour monter leurs actions criminelles, elle donne à la désinformation, au mensonge, à la manipulation politique et idéologique une dimension inédite contre laquelle il est de plus en plus difficile de lutter.

Cette évolution infiniment dangereuse ne concerne pas seulement les Etats et les gouvernements. Elle interpelle en réalité chacun d'entre nous car elle peut influencer nos jugements, modifier nos comportements, générer des réactions imprévisibles chez beaucoup d'entre nous. Si l'on n'y prend pas garde et si l'on ne se préoccupe pas de la prévenir à temps elle débouchera inévitablement sur des conflits aussi violents, sinon même plus, que ceux engendrés hier par l'ignorance et l'enfermement des sociétés sur elles-mêmes.

Il ne nous appartient pas de dire comment la puissance publique, chez nous et ailleurs, devrait s'y prendre pour lutter contre cette pieuvre dont les tentacules ne cessent de s'allonger, de se renforcer. Il nous appartient, en revanche, de faire en sorte que les médias comme le nôtre, dont les informations sont recueillies et mises en forme par de vrais professionnels, jouent pleinement leur rôle dans la lutte qui s'engage pour protéger la vérité.

Cette bataille nous la mènerons avec tous les moyens dont nous disposons.

Les Dépêches de Brazzaville

TRANSPORT AÉRIEN

Suspension temporaire des vols d'ECAir en domestique

La compagnie nationale aérienne, Equatorial Congo Airlines (ECAir) va suspendre, jusqu'à mi-juillet 2016, ces vols domestiques, notamment entre Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du pays.

Selon un communiqué de presse de la compagnie, cette suspension fait suite à une « avarie encourue par son Boeing 737-700 affecté au réseau domestique, dans un centre de maintenance en Europe, lors de ses travaux de révision programmés ».

Toutefois, le communiqué précise que les billets de la compagnie seront toujours vendus pour cette période, pendant

laquelle les passagers seront transportés sur les avions de Trans Air Congo (TAC).

Par ailleurs, ECAir continuera à desservir les destinations régionales (Cotonou, Dakar, Bamako, Libreville, Douala) et internationales, notamment Paris et Dubaï, avec une connexion en navette fluviale sur Kinshasa.

En effet, indique-t-on, la suspension temporaire des vols domestiques survient à un moment où cette compagnie nationale fait face à un calendrier de maintenance chargé avec plusieurs avions en révision sur les sept qui constituent sa flotte.

Engagée dans un programme de son développement, ECAir a

lancé, en mars dernier, un Emprunt obligataire à appel public à l'épargne de 6% brut, pour un montant de 60 milliards FCFA.

Selon la direction de la compagnie, l'objectif de cette opération est de faire d'ECAir un acteur majeur et définitif du ciel africain, notamment par la mise en valeur du hub de Brazzaville. « L'utilisation du produit de cet emprunt permettra d'investir dans notre flotte, d'agrandir notre réseau, d'avoir un centre de maintenance à l'aéroport Maya-Maya et de renforcer le Centre de formation d'ECAir », déclarait sa directrice générale, Fatima Beyina Moussa.

Guy-Gervais Kitina

PRÉSERVATION DE LA PAIX

Juste Bernardin Gavet invite les jeunes à la vigilance

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Juste Bernardin Gavet, a exhorté le 19 juin à Brazzaville les jeunes à demeurer sages et vigilants afin de préserver le climat de paix dans le pays. Au cours d'un point de presse, le responsable de la FMC (le mouvement juvénile du PCT), s'appuyant sur la situation politique qui prévaut dans le pays, a reconnu que les jeunes sont souvent l'objet de manipulation et considérés comme principaux auteurs des troubles à l'ordre public.

Juste Bernardin Gavet, a d'entrée de jeu fustigé l'attitude de l'opposition radicale congolaise qui, dit-il, continue d'entretenir le climat de peur et de panique dans le pays.

« Trois mois après l'élection présidentielle du 20 mars 2016, 77 jours après la publication des résultats définitifs, et 51 jours après la mise en place du gouvernement, force est de constater que la logique déstabilisatrice adoptée par une frange des acteurs et groupements politiques est encore présente dans



Juste Bernardin Gavet

les esprits, contribuant ainsi à entretenir un climat délétère qui ne manque pas de perturber la quiétude générale », a dénoncé Juste Bernardin Gavet.

Constatant que la jeunesse est considérée comme étant la couche la plus vulnérable et la plus manipulée, lors des événements politiques dans le pays, le premier secrétaire de la FMC a invité les jeunes à demeurer aux aguets contre toute tentative de déstabilisation et de manipulation.

« Nous appelons le peuple

congolais, particulièrement les jeunes, à rester vigilants et mobilisés sur toute l'étendue du territoire, pour défendre la souveraineté nationale et la sauvegarde de nos institutions et de l'unité nationale. Face à l'intox et à la déstabilisation de nos institutions, nous n'aurons qu'une seule réponse : la mobilisation », a-t-il renchéri.

Pour Juste Bernardin Gavet, l'heure n'est plus aux querelles de positionnement entre les acteurs politiques, les congolais n'attendent qu'une solution idoine à leurs problèmes quotidiens. Il s'agit entre autres, de maintenir les avantages sociaux et droits déjà acquis par les différents corps de métiers, au cours des années précédentes ; de garantir à terme échu à tout salarié son revenu mensuel pour le préserver de la précarité. Il a aussi plaidé pour l'amélioration de l'offre de santé, de l'électricité ainsi que le maintien de la paix et de la sécurité et autres avantages sociaux sur l'ensemble du territoire.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Épiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid

Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

La Banque mondiale évalue les activités du Pdar

Le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) pour les deux Congo, Ahamadou Moustapha Ndiaye, a effectué le 18 juin dans le Pool, une visite de terrain dans le cadre du suivi des activités que cette institution cofinance avec le gouvernement congolais via le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar).

À Dzoumouna, première destination, la délégation de la BM accompagnée de celle du Pdar s'est entretenue avec le chef de production du centre piscicole Alpha 8, une association qui a récemment reçu du Pdar une aide financière d'environ 10 millions de FCFA pour l'achat des aliments de poissons.

« L'appui que nous avons reçu nous a permis de produire des alevins et de mener à maturité des géniteurs comme convenu. Nous avons produit 5 tonnes de poissons que nous avons déjà vendus », a expliqué le chef de la production de ce groupement, Guy Florent Banimba.

En activité depuis 2005, ce centre comportant 33 étangs bien entretenus est par contre confronté au problème d'électricité et



Les experts de la BM et du Pdar sur le terrain lancement de ces activités nécessite aussi les moyens », a-t-il indiqué.

de financement pour faire face aux besoins quotidiens du site. « On est en train de mobiliser les fonds ici et là pour faire venir le reste du matériel bloqué dans un conteneur en Chine afin de finaliser l'écloserie. On a acquis un terrain de 100 hectares à Ignié au Pool nord, pour cultiver le maïs et le Soja. Le

Au site d'Agricongo à Kombé, le Pdar a construit, il y a de cela quatre ans, trois châteaux d'eau de 20m³ chacun. Il a acquis une motopompe de 4 cylindres plus des tuyaux d'arrosages et tout le système d'irrigation a été aussi

réhabilité. Objectif : améliorer les conditions de travail des maraîchers,

Grâce à ce soutien, le nombre d'exploitants (évoluant en deux groupements Terre et vie, Terre promise) a augmenté. De 67 en 2012, on compte actuellement 95 groupements. La production annuelle des légumes quant à elle était passée de 306,3 tonnes en 2014 à 454,3 tonnes en 2015.

Présent dans plusieurs départements du pays grâce aux subventions de l'Etat, Agricongo promeut aussi l'élevage, l'arborée-fruitière outre le maraîchage. « Nous remercions infiniment le Pdar pour son aide. Nous sollicitons encore l'appui du projet pour réhabiliter la station de la motopompe dont l'ouvrage qui protège le point de captage s'était effondré pendant la période de pluie, il va falloir la reconstruire. Nous avons aussi besoin d'être équipés en motopompe électrique car le carburant coûte cher », s'est plaint le chef de centre, Toussaint Koulangana.

Impressionné par ces réalisations, le directeur des Opérations de la BM, a déclaré : « vu toutes ces réalisations, je pense que nous

sommes sur la bonne voie en matière d'accompagnement du pays dans sa volonté de diversification économique. Nous savons tous que l'agriculture est le secteur clé pour diversifier l'économie d'un pays ».

Répondant aux doléances de ces groupements, le directeur des Opérations de la BM a promis de les soutenir davantage à surmonter ces difficultés afin d'augmenter leurs productions. « Nous avons plus d'ambitions pour accompagner le gouvernement dans le développement du secteur agricole. C'est dans ce cadre que nous allons démarrer bientôt avec la deuxième phase du Pdar », a-t-il rassuré. Lancé en 2008, le Pdar actuellement en financement additionnel vise à améliorer les capacités des personnes pauvres vivant en zone rurale ; à accroître leurs revenus grâce à la mise au point et à la promotion des techniques agricoles améliorées ; à améliorer des infrastructures de marché et de réhabilitation des pistes agricoles ; à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de dépenses agricoles axés sur la réduction de la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT FERROVIAIRE

Transnet, une société sud-africaine à Brazzaville pour la réhabilitation du CFCO

Après une étude de faisabilité menée récemment à Pointe-Noire et Brazzaville, les responsables de Transnet entendent rendre leur rapport fin juin, en attendant le début des travaux.

Une séance de travail sur le sujet a réuni, le 18 juin dernier à Brazzaville, le ministre congolais des Transports, Gilbert Mokoki et la délégation sud-africaine conduite par son ambassadeur au Congo, Richard Baloyi. Pour le diplomate sud-africain, cette activité s'inscrit dans le cadre des relations d'amitié entre Brazzaville et Pretoria.

Quant au responsable marketing de l'entreprise sud-africaine, Kholofelo Edgar Matsaka, le projet de réhabilitation du Chemin de fer Congo-océan (CFCO) s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat qui existe entre la société Transnet et le ministère congolais des Transports.

« Nous avons, à cet effet, pris l'engagement de bien vouloir envoyer des experts pour venir sur place à Pointe-Noire regarder l'état dans lequel se trouvent les matériels afin de dresser une évaluation », a confié Kholofelo Edgar Matsaka au sortir d'une réunion de travail samedi avec le ministre Gilbert Mokoki.

L'ambition des parties congolaise et sud-africaine, explique le responsable de Transnet, est de faire en sorte que le transport ferroviaire soit efficient au Congo afin, dit-il, de faciliter la croissance économique du pays. « Avec le ministre, nous avons décidé que la délégation reparte d'abord pour l'Afrique du Sud déposer un rapport auprès des superviseurs, avant de dépêcher des techniciens d'ici à la fin du mois de juin », a annoncé Edgar Matsaka.

Fiacre Kombo

MARINE NATIONALE

S'ouvrir aux apprenants pour susciter des vocations

Prélude à la commémoration du 55ème anniversaire de la création des Forces Armées Congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale, le 22 juin, l'état-major général des FAC a organisé samedi à Brazzaville, au profit des apprenants des séries scientifiques, une journée portes ouvertes au 32^e Groupement Naval à Mpila.

Placée cette année sur le thème « la marine nationale au service de la paix », cette 2^e édition aura permis au commandant dudit groupement, le capitaine de vaisseau Dieudonné Mizère Okana et ses hommes de présenter les spécificités de métier de marin à la centaine des élèves et étudiants qu'accompagnaient quelques chefs de quartiers des arrondissements Makélékelé et Djiri.

La journée portes ouvertes a été l'occasion, pour le chef d'état-major de la Flottille, le lieutenant de vaisseau, Pros Bouity, de faire l'historique de la marine nationale en général et celle du 32^e Groupement Naval en particulier. En effet, créé en 2002, le 32^e Groupement Naval est une formation de la Marine nationale stationnée dans la zone de défense n° 9. Sa zone d'action s'étend de Brazzaville à l'embouchure de l'Alima, sur près de 230 km. Il dispose de quatre corps de troupes à savoir : le 324^e bataillon des fusiliers marins, le 326^e bataillon des fusiliers marins (Mpouya), la 321^e Flottille et la Base navale 02.

Selon le capitaine de vaisseau Dieudonné Mizère Okana, les océans et cours d'eau

couvrent 75% du globe et constituent à la fois une ressource et un espace où transitent les ¾ des approvisionnements. La Marine nationale a le devoir de contrôler les eaux maritimes et les eaux intérieures, afin de préserver la paix et défendre l'intérêt du Congo. Arme technique à la différence de l'armée de terre, la Marine nationale est exigeante sur le profil de ses recrutements a déclaré le commandant du 32^e Groupement Naval, présentant l'intérêt de cette journée portes ouvertes.

« Au départ c'est le bateau et nous combattons à bord du bateau. Nous aurons plus à gagner avec les mécaniciens, les électriciens, les électro techniciens, les transmetteurs etc. Pour nous parents, orientons les enfants vers les filières scientifiques pour que demain, ils deviennent de bons marins » a-t-il précisé.

Pour illustrer la mission confiée au 32^e Groupement Naval d'anticiper, notamment celle de prévenir les éventuelles menaces susceptibles de perturber le libre trafic le long de la frange fluviale, une randonnée sur le fleuve Congo a été organisée pour clore cette journée. Ainsi, informés de ses missions au travers d'une visite guidée des structures de la marine, les invités ont émis le vœu de voir se pérenniser une telle initiative afin d'intéresser un plus grand nombre d'apprenants aux métiers de marine.

Guy-Gervais Kitina

GRATUITÉ DE LA CÉSARIENNE

Des patients se plaignent des pratiques du personnel soignant

Pour lutter contre le taux élevé de mortalité maternelle constaté pendant des années, le Congo a mis en œuvre, à travers un décret présidentiel, la gratuité de la césarienne dans plus d'une trentaine de structures hospitalières depuis 2011. Malheureusement, depuis un moment, certains agents de santé s'adonnent à de mauvaises pratiques consistant à détourner des kits destinés aux malades, et les vendre à d'autres patients qui sont dans le besoin.

L'élément déclencheur de cette dénonciation, c'est celui d'une jeune femme qui devait subir une césarienne à l'hôpital de base de Makélékélé, après que le gynécologue ait constaté qu'il était impossible pour elle d'accoucher par voie basse. Pour sauver sa fille, la mère qui l'accompagnait était obligée de se soumettre aux exigences du personnel soignant en déboursant une forte somme, alors que le kit réservé pour réaliser l'acte de césarienne existait bel et bien dans le magasin. Il s'agit entre autres, des compresses, du perfuseur, des gants, du SGI 5%, du RI 500ml, etc. Après avoir été mis au courant, le directeur de cet hôpital, le docteur Antoine Loussambou qui s'est dit gêné, n'a pas hésité de condamner ce genre de comportement qui vient ternir, a-t-il dit, l'image d'un hôpital exemplaire qui, « nonobstant le manque de dotation en kits depuis un

certain temps, s'efforce à sa manière de faire en sorte que la gratuité de la césarienne se réalise tous les jours ».

Pour la victime, il s'agit de détecter les agents de santé racketteurs et vendeurs clandestins de produits pharmaceutiques aux patients sans prescription médicale au sein des Hôpitaux.

« Notre devoir, c'est de prodiguer des conseils et de redresser, et dans le cas présent, nous avons instruit le chef de service de commencer à conseiller les sages-femmes. Mais, moi-même aussi, à plusieurs reprises j'ai eu à tenir des réunions au cours desquelles je continue à faire un travail d'éducation. Nous continuerons à éduquer afin que d'autres personnes ne puissent pas en pâtir », a déclaré le directeur.

« Nous avons 674 agents dans cet hôpital. Chacun vient avec sa culture, son éducation et ses

objectifs. Lorsque vous dirigez ce genre d'administration, il faut mettre en place un règlement intérieur permettant de situer tout le monde pour éviter le désordre, malheureusement, on trouvera toujours les gens malhonnêtes. Si la personne récidive, nous les mettons à la disposition de la direction départementale comme on l'a déjà fait dans le passé ». Et, pour le cas d'espèce, « réparation sera faite », a promis le directeur.

Certains de ses agents sont dans le faux certes, mais le directeur de cet établissement sanitaire a toutefois loué les efforts que fournit cet hôpital dans la mise en œuvre de la gratuité de la césarienne. Au départ, a-t-il expliqué, c'était le ministère de la Santé qui dotait les hôpitaux des kits, mais, depuis fin 2015, ils ne reçoivent plus de produits. « Face à ce vide, nous nous dé-

brouillons pour réaliser la gratuité de la césarienne ».

« Le fait que la sage-femme ait suivi la patiente pour l'empêcher d'acheter les médicaments en pharmacie, parce qu'elle en avait, est condamnable. Mais ce geste illégal ne peut pas venir effacer le rôle clé que joue cet hôpital. Car l'hôpital de Makélékélé est l'unique jusqu'à ce jour à pratiquer la césarienne gratuite », s'est défendu le directeur.

La vente illicite des médicaments et la corruption gangrènent tous les hôpitaux

Tous les jours, la population victime ne cesse de dénoncer ce genre de pratiques, mais en vain. Le phénomène de la vente illicite des médicaments par le personnel soignant a déjà pris des proportions inquiétantes. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il n'y a pas de service de santé qui soit épargné de ces pratiques corruptrices.

En dehors de la vente des médicaments par le personnel soignant, s'ajoute la corruption qui est devenue une norme de

conduite souvent sur l'initiative même des professionnels de santé. Les hôpitaux sont particulièrement vulnérables.

La solution, la mieux indiquée pour lutter contre la vente illicite des médicaments par le personnel soignant, a dit le directeur de l'hôpital de Makélékélé, est d'ouvrir les pharmacies hospitalières qui auront pour rôle d'inclure la prise en charge du malade jusqu'à sa sortie de l'hôpital.

Le secteur sanitaire est par essence celui dans lequel ce genre de comportement devrait être absent dans la mesure où il est incompatible avec le rôle social que doivent jouer les structures de soins.

Une fois débarrassés de toute forme de corruption, les hôpitaux deviendront plus performants et joueront réellement leur fonction sociale en offrant des prestations de qualité. En plus les gains financiers pourraient être efficacement affectés dans les investissements hospitaliers, la motivation et l'amélioration des conditions de travail du personnel.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ PUBLIQUE

Le gouvernement et ses partenaires valident la liste nationale des médicaments essentiels

La liste nationale des médicaments essentiels a été validée avec amendement le 16 juin, à l'issue de la 7^e édition de cette liste mise sur pied par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le ministère de la Santé et de la Population dans la salle de conférence du ministère de la Justice.

L'objectif est de rendre disponibles et accessibles des médicaments efficaces et à moindre coût aux populations afin de réduire la morbidité et la mortalité. Au Congo, la première liste des médicaments essentiels a été élaborée en 1982, explique le directeur général du médicament, de la pharmacie et des laboratoires, Jean Bertin Mouankie.

Cette liste révisée à maintes reprises, poursuit-il, a fait l'objet d'une innovation à la 6^e édition. Selon lui, l'OMS a proposé la première liste en 2007. En effet, explique-t-il, grâce à l'appui du Fonds des nations unies pour la population, ils ont anticipé en incluant également les médicaments de la santé de la reproduction.

Jean Bertin Mouankie a déclaré : « la révision de la liste nationale des médicaments essentiels est le reflet d'une certaine expérience qui peut être transmise en plaidoyer visant la centrale d'achat pour qu'elle soit à mesure d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments dans tous les départements du Congo ».

La représentante de l'OMS, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a illustré que le zinc est considéré comme médicament essentiel. Il contribue à la réduction du nombre d'enfants de moins de cinq ans qui meurent chaque année de diarrhée. « L'OMS appuie la révision de la liste nationale des médicaments essentiels sur la base des recommandations du comité international d'expert, qui se réunit tous les deux ans. Ce comité recommande l'inclusion d'un certain nombre de médicaments au terme d'un processus transparent d'évaluation, prenant en compte l'innocuité, l'efficacité, le rapport coût-efficacité mais aussi la preuve que le médicament est à la fois essentiel pour satisfaire des besoins sanitaires prioritaires et qu'il est disponible en quantité suffisante ».

Notons qu'à l'ouverture des travaux, le conseiller à la population, Florent Balandamio, a instruit la direction générale du médicament, de la pharmacie et des laboratoires de prendre toutes les dispositions pour assurer la bonne diffusion de la liste.

A l'inspection générale de la santé de veiller au respect à tous les niveaux sanitaires avant de rappeler l'existence de la charte de don des produits pharmaceutiques conformément à la liste nationale des médicaments essentiels aux partenaires au développement.

Lydie Giisèle Oka

SPOLIATION

La SNDE a-t-elle vendu le site de son atelier central de réparation ?



Les travaux de démolition engagés sur les lieux ; crédit photo Adiac

Situé à Mpila, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, en diagonale de la CFAO, le domaine abritant l'ancien atelier central de réparation de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) est en proie à des travaux de construction

Acquis depuis 1974, ce terrain d'environ 2009 m² serait vendu en partie à un sujet de nationalité libanaise. Mais par qui ? la question reste encore en suspens. Pour s'enquérir de la situation, une délégation de la SNDE, conduite par les directeurs de l'exploitation, Antoine Oléa et des finances et de la comptabilité, Gabriel Itoua Ikia Bongo, s'est rendue récemment sur place pour constater les faits. Sur le terrain, ils ont été appuyés par Gabriel Toussaint Dos Santos, ancien chef du personnel de l'administration et du matériel à la di-

rection départementale de Brazzaville de la SNDE de Brazzaville. Admis à faire valoir ses droits à la retraite, cet ancien syndicaliste pense qu'il faut arrêter ces mauvaises pratiques. « J'ai une certaine maîtrise de cette entité qui était l'atelier central de réparation de la SNDE. Ce site n'est jamais devenu une propriété privée parce que la SNDE, notamment l'Etat ne l'a jamais vendu. Cette propriété appartient toujours à la société, la direction générale attend remettre en état cet atelier parce que tous nos véhicules étaient réparés ici. A l'époque, nous avions même l'atelier de menuiserie qui était-là, il y avait aussi une tour, c'est un atelier nécessaire pour la SNDE », a-t-il témoigné, précisant qu'il est venu porter main forte à ses collègues restés en

activité. Il qualifie cette pratique de spoliation des biens publics, d'antivaleur. Selon lui, il faut rayer ces pratiques qui ont pris corps dans les mentalités des Congolais. « Notre message est clair, je crois que le président de la République a été clair lors de son discours d'investiture. Ce discours fait office d'instruction adressée à tout le monde. Il faut que nous arrêtions avec ce désordre. Un individu ne peut pas être au-dessus de l'Etat, de la loi. Même si c'est un homme politique qui leur aurait vendu le terrain, cet homme n'est pas au-dessus de la loi », a conclu Gabriel Toussaint Dos Santos, promettant que si le Libanais n'arrêtait pas les travaux engagés, tous les travailleurs de la SNDE descendront sur les lieux.

Parfait Wilfried Douniama

UNION EUROPEENNE

Bientôt une réglementation pour encadrer le commerce des « minerais de sang »

Après un an de négociations, l'Union européenne (UE) adoptera, sous peu, de nouvelles mesures pour encadrer l'importation des minerais qui contribuent à financer les conflits armés en Afrique.

Les minerais ciblés par cette réglementation ne sont autres que le tungstène, l'étain, le tantale et l'or, puisqu'indispensables à la production d'objets tels que les téléphones portables, les ordinateurs, les réfrigérateurs et les ampoules. Ces minerais sont surtout importés d'Afrique, notamment de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs, où des groupes armés se disputent le contrôle des mines. « L'UE s'engage à empêcher que le commerce international des minéraux ne finance les seigneurs de guerre, les criminels et ceux qui violent les droits de l'Homme », a déclaré Lilliane Ploumen, ministre du Commerce extérieur des Pays-Bas.

La future réglementation européenne sera contraignante pour les entreprises importatrices de l'UE qui se trouvent au début de la chaîne de production, y compris les fonderies et les raffineries. Seules les entreprises important de faibles volumes seront exemptées. Elles devront ainsi s'assurer et garantir qu'il n'y a pas de liens entre leur chaîne d'approvisionnement et les conflits armés, selon l'accord trouvé entre la Commission, les Etats membres et le Parlement européen.

En outre, la Commission va mettre en place une série de mesures, volontaires, dont des instruments d'audit, pour les entreprises en fin de chaîne qui utilisent les minéraux comme composants dans les produits qu'ils fabriquent. Une clause de révision prévoit de leur imposer les mêmes règles contraignantes qu'aux importateurs, fonderies et raffineries, situés en amont de la chaîne d'approvisionnement, si elles ne font pas preuve de bonne volonté au bout de deux ans, souligne le groupe socialiste au Parlement européen.

« Il est essentiel que les règles européennes ne s'appliquent pas uniquement à un nombre limité d'entreprises qui importent des minerais mais ciblent aussi d'autres entreprises dans la chaîne d'approvisionnement, de telle façon que les produits finaux consommés comme les tablettes et les téléphones soient aussi couverts », s'est inquiété l'eurodéputé Verts-ALE Yannick Jadot, tout en saluant les avancées enregistrées.

Josiane Mambou Loukoula

MISE AU POINT

Halte à la diffamation comme « arme politique »

Il y a quelques heures, j'ai appris la diffusion d'une prise de position politique qui m'est attribuée.

L'auteur de cette diffamation en règle, le site Brazza News, m'impute une déclaration selon laquelle, à la lumière de la procédure judiciaire engagée à l'encontre du général Jean-Marie Michel Mokoko, « le Congo est descendu bat » (remarquez la faute d'orthographe, inadmissible pour un prétendu journaliste qui n'est en réalité que l'auteur d'un procès en inquisition politique).

Je démens formellement et avec la plus grande énergie avoir tenu un tel discours.

Le site Brazza News s'est cru autorisé à user de mon image sans autorisation et à faire penser au public que, par le biais d'une interview, j'avais tenu de telles allégations. Je signale que je ne connais pas ceux qui tiennent ce site, que nous ne nous sommes jamais rencontrés et que je n'ai jamais eu aucun contact avec eux.

A l'aune de mon héritage ancestral, je serais toujours reconnaissant au président Denis Sassou N'Gusso de la confiance qu'il m'a témoignée.

Maintenant, ceux-là même qui nous donnent, à longueur de journée, des leçons de démocratie et de droit, devraient, à mon sens, se faire beaucoup plus modestes et en profiter pour intégrer les notions d'éthique, de professionnalisme et de responsabilité.

De facto, je me donne l'opportunité de saisir en référé le juge afin que cette action de Brazza News en désinformation et diffamation cesse d'exister comme arme politique. En réalité cette diffamation révèle le besoin d'éducation de Brazza News.

Bienvenu Okiemy

BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE

111 006 candidats sur la liste de départ

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juin 2016, démarrent ce mardi 21 juin sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'à Luanda et Cabinda en Angola

Les 111 006 candidats inscrits dont 98 307 officiels et 12 699 libres sont répartis dans 350 centres. Brazzaville et Pointe-Noire comptent respectivement 84 et 69 et les autres départements en totalisent 197. En effet, les effectifs de cette année sont en nette augmentation par rapport à ceux de l'an dernier où l'on dénombrait 97 039 candidats inscrits.

La fraude prohibée

Afin de lutter contre les antivaleurs décriées depuis quelques années pendant le déroulement des examens d'Etat, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a mené des actions visant à la conscientisation des candidats. Il a interdit comme de coutume le port du téléphone portable, de la calculatrice et autres appareils électroniques. Cette campagne de sensibilisation a également concerné les membres du jury de cet examen, qui sont parfois indexés à tort ou à raison d'être complices des fraudeurs.

Le directeur de cabinet du ministre en charge des questions de l'enseignement fondamental, Adolphe Mbou-Maba, a même récemment rappelé aux membres du jury la loi n°5-2009 du 22

septembre 2009 sur la corruption, la concussion et la fraude, y compris les infractions assimilées en République du Congo. A cet effet, il a porté à leur connaissance l'article 2 qui précise : « Sont considérés comme actes de corruption, les commissions indues données ou reçues par des personnes induites des fonctions publiques ou privées, ainsi que les agissements de celles-ci, lorsqu'ils ont eu pour conséquence, soit l'obtention des avantages illicites de quelque nature que ce soit pour eux-mêmes ou pour autrui. »

Ainsi, selon la loi, toute personne « est passible d'un emprisonnement de deux à dix ans, et d'une amende double de la valeur de promesse agréée ou des choses reçues ou demandées sans que ladite amende soit inférieure à 1 million FCFA ».

Tous les acteurs interpellés

Le ministère a, par ailleurs, demandé à tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans l'organisation du BEPC ainsi que les parents d'élèves de jouer le rôle de pasteur. « La corruption, la tentative est grande. Nous voulons des résultats à 100% crédibles, de véritables résultats, on n'a pas peur qu'il y ait un jour 100% d'admis à nos examens, pourvu que ce soient des résultats du travail des enfants », a conclu Adolphe Mbou-Maba.

Parfait Wilfried Douniama

CHU DE BRAZZAVILLE

La salle de déchoquage dotée d'appareils modernes

Considérée comme un poste avancé du service de réanimation, la salle de déchoquage des urgences du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, a été inaugurée récemment par la directrice générale de cet établissement sanitaire, Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi

Equipée en matériel de réanimation, parmi lequel des respirateurs Osiris, des boîtes spécialisées, des pousses seringues, des défibrillateurs, des chariots d'urgence, des matelas, des moniteurs mul-

tiparamétriques, cette salle est très importante pour le service des urgences du CHU. « Cette salle apporte beaucoup, quand les gens arrivaient ici en état de choc ou en état de mort apparente, il fallait d'abord l'emmener à la réanimation, ce qui prenait un peu de temps, or là, quand ils arrivent, ils sont pris en charge tout de suite dans le service. C'est vraiment un gain important pour les malades », s'est réjoui le chef de service des urgences du CHU, le Pr Thierry Gombet.

En effet, cette unité qui est

gérée par le médecin anesthésiste-réanimateur, le Dr Ondélé Ngatsé, permettra d'aider des malades arrivant dans un état critique. Selon le Pr Thierry Gombet, le personnel paramédical a été formé. « Le Dr Ondélé aura avec lui un personnel paramédical formé. Mais nous allons continuer à donner la formation parce qu'il faut qu'elle soit continue. On nous a également dotés en consommables qu'il faut pour que nous commençons à travailler », a laissé entendre le chef de service des urgences du CHU.

Pour rappel, parmi les maux qui minent le CHU de Brazzaville, il y a le problème de l'accueil des patients surtout au niveau du service des urgences. Pour le Pr Thierry Gombet, il faut à la longue créer un service des urgences avec une très grande capacité, car avec la demande actuelle, l'offre est assez limitée. Ce qui se justifie, entre autres, par l'agrandissement de la ville et l'accroissement de la population.

Rappelons que dans la perspective des 11es Jeux africains, cette salle avait été mise en service en août 2015 pour des besoins d'urgence.

Parfait Wilfried Douniama



Un médecin expliquant le fonctionnement du matériel à la presse ; crédit photo Adiac

STARK

PREMIUM BEER



MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

AG Partners

CONGO-RWANDA

Inès Nefer Bertille Ingani et Diane Gashumba examinent le protocole sur la promotion du genre féminin

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, a regagné Brazzaville le 15 juin, au terme d'une mission de travail à Kigali au Rwanda, pour débattre des questions du genre.

Avec son homologue, la ministre rwandaise du genre et de la promotion familiale, Diane Gashumba, il a été question de trouver les moyens de mise en œuvre effective du protocole d'accord portant sur la promotion du genre féminin et du rôle joué par la femme afin de promouvoir la paix dans les Etats.

En effet, un protocole de partenariat sur l'évolution de la promotion de la femme et du genre entre le Congo et le Rwanda a été signé le 08 novembre 2013, lors des travaux de la 3e commission mixte de coopération.

Les deux ministres ont aussi largement échangé sur l'avant-projet de loi sur la parité mis en place par le Congo. « A ce sujet, nous nous apprêtons d'ailleurs à la rédaction des textes d'applications de la loi sur la parité », a indiqué la ministre, Inès Nefer Bertille Ingani.

Le Rwanda a des avancées significatives sur les questions du genre féminin. Il a renforcé la participa-

tion des femmes au développement et à la prise de décisions.

64% de femmes sont représentées à l'Assemblée nationale et 42% en sont au sénat. Il y a aussi l'engagement des femmes dans les secteurs comme la pêche, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Tout ceci a fait que ce pays puisse atteindre l'autosuffisance alimentaire. « Les autorités du Rwanda ont un arsenal juridique qui abroge les lois anti-féministes qui empêchaient les femmes d'avoir accès à l'héritage de famille et à la propriété foncière », a expliqué la ministre Inès Nefer Bertille Ingani.

Au Congo l'expérience de l'intégration de la femme n'est pas encore à son comble. Toutefois, les femmes bénéficient de la gratuité de la césarienne et deux avant-projets de loi sont en cours d'amélioration dont celui portant sur les violences sexo-spécifiques. Les autorités ont rendu possibles : la gratuité de la césarienne, la prise en charge à 100% des complications liées à l'accouchement, la chirurgie gratuite des grossesses extra-utérines. Et enfin, la scolarisation des femmes est encouragée par la gratuité des manuels scolaires et les antirétroviraux, etc. « Nous avons pris du temps pour expliquer à mon homologue la

volonté du président du Congo de faire évoluer le statut de la femme. Le président veut voir la femme congolaise au centre du développement du pays », a indiqué la ministre, Inès Nefer Bertille Ingani.

Et d'ajouter que : « Le Rwanda apprécie beaucoup l'engagement de la femme congolaise dans la vie associative et politique ce qui n'est pas totalement le cas chez eux. Il compte d'ailleurs partager cette expérience avec le Congo »

Enfin, dans le cadre de son séjour de travail, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a visité dans ce pays, Isange One Stop Center, un établissement géré par la police nationale du Rwanda (RNP) afin d'offrir gratuitement un service juridique, certains conseils médicaux, mais aussi un traitement psycho-social aux victimes des violences sexuelles.

Rappelons que sauf changement de programme, le Rwanda va abriter très ultérieurement un sommet des chefs d'Etat sur les questions du genre féminin où il sera aussi question de discuter du rôle de la femme dans le maintien de la paix dans les pays africains.

Fortuné Ibara

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Les jeunes interpellent les autorités congolaises à travers le slam

Le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a organisé en partenariat avec l'Unicef, une cérémonie solennelle le 17 juin au ministère des Affaires étrangères pour commémorer la fête de l'enfant africain.



Les autorités posant avec les six candidats ; crédit photo Adiac

Cette célébration a été marquée, entre autres, par le discours de la présidente départementale du Parlement des enfants de Brazzaville, Juliana Itoua, et le concours de Slam qui a mis aux prises six élèves du collège et du lycée, issus de deux établissements privés de Brazzaville. Ceci en rapport du thème de l'année : « Conflits et crises en Afrique : protégeons les droits de tous les enfants ». En effet, après avoir raconté des scènes relatives au thème, c'est l'élève Loïc Malonga d'ACB+ (première A) qui a été désigné meilleur slameur de la journée. Il est suivi de Daniella Sambo d'Aliou Fatima (5e). A la fin de l'exercice, les six participants ayant, chacun à sa manière, interpellé les autorités, ont reçu des kits scolaires, entre autres; les dictionnaires.

Forces et faiblesses du cadre juridique congolais

La commémoration de cet événement historique a été aussi dominée par la communication du directeur de la protection légale de l'enfance du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Joseph Bivihou. Celle-ci a porté sur l'arsenal juridique protégeant les enfants dans les situations de conflits et de crises. En effet, après avoir rappelé les différents instruments juridiques au niveau national et international, l'orateur a conclu par dire qu'il y avait des forces et faiblesses au Congo.

S'agissant des forces, il a indiqué que le Congo disposait d'un arsenal juridique important de protection des enfants dans les situations de conflits et de crises. Quant aux faiblesses, il a noté la non-transposition dans le droit interne des dispositions pertinentes des conventions existantes, des protocoles de Genève ainsi que l'ignorance du dispositif par beaucoup d'acteurs et la communauté. C'est ainsi que Joseph Bivihou a recommandé la transposition des dispositions pertinentes des conventions et protocole de Genève dans le corpus juridique interne et la vulgarisation du dispositif auprès des acteurs et de la communauté. La dernière recommandation concerne l'introduction de l'enseignement des droits de l'Homme au primaire et au secondaire ainsi que dans les écoles de formation de la force publique.

Présidant la cérémonie, le directeur du cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, s'est dit interpellé par les différentes séquences de cette activité. « De toutes les présentations de ce jour, j'ai retenu une seule chose : c'est un cri d'alarme. L'ensemble des enfants interpellent les parents pour qu'on leur donne l'occasion de vivre pleinement leur vie et le ministère des Affaires sociales, est pleinement interpellé, le gouvernement en général », a-t-il déclaré.

Selon lui, le domaine de la protection sociale est le quotidien de ce département ministériel qui sait que lorsqu'il y a des conflits et des crises, les enfants sont acteurs et victimes. « Exposez nos enfants à des crises comme le droit coutumier universel le décrit, est un délit. Ils sont les premiers à être victimes des atrocités de la guerre, et par conséquent, les droits relatifs à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, malheureusement, ne sont pas respectés », a poursuivi le directeur de cabinet.

Interpellé par, ailleurs, par les trois recommandations formulées, Christian Aboké-Ndza pense que celles-ci intégreront leur plaidoyer avec l'Unicef. La législation nationale n'a pas encore, a-t-il dit, intégré la totalité des conventions et protocoles additionnels signés et ratifiés. « Un effort doit être fait dans ce sens pour que l'ensemble du cadre légal qui encadre effectivement les droits des enfants soit assez étoffé et garni pour être certains que les droits de nos enfants sont protégés », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Un vaccin italien améliore l'efficacité des traitements anti-HIV

Des essais menés en Afrique du Sud se sont révélés concluants : le TAT italien s'avère un auxiliaire efficace dans la lutte contre le Sida.

Les études sont passées à la phase II, d'essais sur les humains : le vaccin italien TAT des laboratoires de l'Institut national de santé et utilisé sous sa forme thérapeutique par le CNAIDS (Centre national de lutte contre le Sida) en Afrique du Sud, se révèle efficace. Associé aux traitements connus aujourd'hui dans la lutte contre le Sida, il apporterait une réponse immunitaire renforcée, grâce à une augmentation significative des cellules T-CD4 dans l'organisme. D'Afrique du Sud, le traitement est revenu en Italie où chercheurs et praticiens ont été invités à suivre ses effets et ses résultats.

« Le programme de coopération bilatérale entre le gouvernement italien et le gouvernement sud-africain pour la lutte contre le VIH-Sida qui fait partie de cette étude, représente un excellent exemple qui a su efficacement transformer les résultats de la recherche clinique en instrument de santé publique. Il a fait progresser ce qu'il est convenu d'appeler la recherche transnationale », s'est réjoui à Rome Walter Ricciardi, le président de l'Institut italien de la santé.

Pour lui, le gain est à la fois dans l'amélioration de la san-

té publique mais aussi dans la coopération au développement. « A partir du développement du site de clinique-laboratoire McCru, l'unité de recherche de l'université sud-africaine du Sefako Makgatho où s'est déroulée l'étude, jusqu'au développement du centre de production des vaccins », son institut a pu mettre en œuvre « innovation et développement au niveau international ».

Pour la partie technique, les chercheurs italiens, en coopération avec ceux d'Afrique du Sud, expliquent que la cible du TAT dans le corps humain est la protéine productrice des cellules dans les premières heures d'une infection au Sida. TAT joue un rôle clé dans le blocage de la multiplication du virus et la progression de la maladie. Il contribuerait à la multiplication des anticorps, et s'avère efficace en cela contre tous types de « sous-virus y compris les types A, A et C présents en Asie, en Amérique et en Afrique ». Il accroîtrait ainsi l'efficacité des trithérapies actuellement en usage dans la lutte contre le Sida.

Suivis pendant trois ans sous ce traitement associé, les malades atteints du virus du Sida en Afrique comme en Italie ont présenté un tableau clinique

en amélioration continue. Car, disent les chercheurs italiens, « même le réservoir hématique du virus latent, forme silencieuse du virus qui reste inatteignable par les produits pharmaceutiques usuels et responsable de la remontée de la virémie plasmatique chez les malades qui interrompent leur traitement, présente une diminution significative. Cela n'est pas le cas chez 30% des malades interrompant leur trithérapie ou le prenant de façon irrégulière » et, qui ne sont pas soumis au TAT.

Parallèlement aux avancées de leurs recherches, les Italiens ont également été salués, il y a une semaine au siège de l'ONU, à New York. Il y a été présenté le programme DREAM mené par la communauté catholique de Sant'Egidio de lutte contre le Sida. Il consiste en la prise régulière des médicaments, mais repose surtout sur une alimentation saine des malades invités à se rendre autonomes. Dans les pays où il est mené : Kenya, Malawi, Rd Congo, Mozambique... il donne des résultats spectaculaires. Les humanitaires catholiques mènent une sensibilisation contre le business médical qui veut que les laboratoires visent plus le profit que la guérison des malades avant de vulgariser les molécules.

Lucien Mpama

SANTÉ PUBLIQUE



LABOREX CONGO



Nouveau bâtiment Laborex Congo



Le Président du Conseil d'administration de Laborex Congo, Norbert Onanga

Laborex Congo se dote d'une agence moderne à Brazzaville pour ses 40 ans de présence.

La Ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a inauguré le 9 juin, le nouvel établissement pharmaceutique de Laborex, situé dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé. La cérémonie solennelle s'est déroulée en présence des représentants de l'état congolais, des principaux responsables de la profession pharmaceutique (ordre, syndicat, etc...) et des nombreux clients, pharmaciens d'officines de cette société détruite complètement par les explosions du 4 mars 2012 à Mpila. L'agence Laborex Congo de Brazzaville fait désormais peau neuve.

Les travaux de reconstruction ont duré près de 2 ans grâce à l'apport financier et humain des pharmaciens congolais et du groupe Eurapharma. En effet, la société a profité de ce projet pour augmenter sa capacité de stockage et garantir ainsi à la population congolaise une totale sécurité dans l'approvisionnement de médicaments de qualité. C'est un établissement moderne, répondant aux plus hautes exigences de qualité qui a ainsi été bâti. « Notre agence s'est dotée d'équipements modernes de stockage, d'un convoyeur automatique, de magasins totalement climatisés, pour garantir la parfaite conservation des médicaments. Laborex dispose ainsi d'une des plus belles réalisations industrielles du Congo. Elle conforte sa position de leader dans la répartition pharmaceutique », s'est réjoui le Directeur Général de Laborex Congo, Christian Combelas.

Il s'est également félicité de la décision du Conseil d'administration consistant à construire une nouvelle agence à Brazzaville, répondant aux normes internationales tant en matière d'hygiène que de sécurité. Tout cela a été rendu possible,

a-t-il dit, grâce à l'appui des pharmaciens congolais qui ont volontairement souscrit à une augmentation de capital de la société. « Avec cette construction, ce sont plus de 50 pharmaciens qui sont devenus nouveaux actionnaires de Laborex. Aujourd'hui, trois pharmaciens sur quatre au Congo sont actionnaires de Laborex. Votre participation à notre capital mérite tous les honneurs et nous motive dans la recherche et de la performance », a déclaré Christian Combelas. Le Président du Conseil d'administration de Laborex Congo, Norbert Onanga, a de son côté, rappelé : « Nous célébrons ce renouveau avec nos meilleurs clients, pharmaciens d'officine ou hospitaliers, signe que vous êtes attachés à notre fournisseur de proximité, signe que vous croyez en nous, en notre capacité à vous accompagner dans les évolutions de votre métier. Cela signifie aussi que vous avez confiance dans les équipes et dans le service apporté au quotidien dans vos pharmacies. C'est aussi la preuve que nous partageons ensemble les mêmes valeurs pour faire progresser la profession pharmaceutique », a-t-il précisé, rappelant

que ce bâtiment et ses entrepôts qui font partie des meilleurs de la sous-région, appartiennent désormais aux Congolais pour les futures décennies.

Se félicitant de la qualité du bijou sorti de terre, le Président Directeur Général (PDG) d'Eurapharma, Jean Marc Leccia, a indiqué que ce résultat était avant tout le fruit d'un travail acharné pendant plus de deux années et le symbole, le reflet de l'excellente collaboration entre les actionnaires congolais et son groupe. « Le nouveau Laborex de Brazzaville est un véritable bijou d'une qualité hors pair, bijou à la pointe de la technologie et de la performance, véhiculant ainsi l'image de la modernité. Cet investissement majeur montre indéniablement le souci que notre entreprise Laborex Congo porte à l'amélioration permanente du service client qu'elle se doit d'apporter aux pharmaciens d'officines du Congo », a laissé entendre Jean Marc Leccia.

Présidant la cérémonie, la Ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a rappelé que la santé publique est un enjeu majeur de la politique de développement du pays.

Selon elle, le Ministère s'est fixé comme priorité de favoriser toutes les initiatives publiques et privées concourant à l'amélioration de la santé des populations. « A ce titre, j'attache une attention particulière au bon fonctionnement du circuit officiel dont vous êtes les acteurs majeurs. En effet, seule la distribution du médicament par un réseau performant permet l'accès aux patients congolais de médicaments sûrs et de qualité. C'est aussi le meilleur rempart au développement, de ce fléau qui est le médicament contrefait, le médicament de la rue », a assuré la ministre.

Elle a, par ailleurs, encouragé l'investissement réalisé par Laborex Congo pour doter le secteur privé d'un outil moderne, performant répondant aux normes pharmaceutiques internationales les plus exigeantes. Jacqueline Lydia Mikolo a enfin reconnu, les efforts des intervenants privés congolais et internationaux en matière de santé pour ne pas avoir à céder face à la fatalité.

Fondée en 1975, Laborex est le leader de la répartition pharmaceutique en République du Congo. Avec ses 2 agences à Brazzaville et

à Pointe Noire, la société approvisionne plusieurs fois par jour les pharmacies du pays en médicaments, en consommables médicaux ainsi qu'en produits parapharmaceutiques. Ainsi,



La Ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo

onze agents ayant passé plusieurs années au sein de l'entreprise ont été récompensés. Ils ont reçu respectivement des médailles de bronze pour ceux qui y travaillent depuis 15 ans, les médailles d'argent pour les 20 ans et les médailles d'or pour ceux qui oscillent entre 25 et 30 ans d'ancienneté.

QUAI D'ORSAY

L'amiral Marin Gillier quitte son poste à la tête de la Direction de la coopération de sécurité et de défense

A la tête de la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du Quai d'Orsay depuis le 1er août 2013, le vice-amiral Marin Gillier va quitter son poste dans les prochains jours.

L'amiral Marin Gillier est le premier marin à prendre la tête de cette direction aidant les Etats qui souhaitent renforcer leurs institutions en matière de sécurité et de défense à gagner en autonomie. Mais l'un des objectifs la DCSD, depuis sa refonte en 2008 est né du livre blanc. Il s'agit de recentrer la coopération autour des problématiques maritimes (sécurité maritime), mais dans un continuum sécurité-coopération, et d'aller vers le multilatéralisme, notamment par la coordination et la synergie des actions à travers une approche multisectorielle.

Marin Gillier en charge d'intégrer la sécurité maritime parmi les priorités de la DCSD

Durant ses trois années à la tête de la DCSD, Marin Gillier a intégré dans le vaste domaine de la sécurité maritime: la piraterie maritime; la lutte contre les trafics de drogues et d'êtres humains; la protection des richesses halieutiques ou pétrolières et de l'environnement des pays partenaires dans la DCSD. Grâce à ce travail, plusieurs pays de la Cédéao auront bénéficié du soutien de la direction la coopération de sécurité et de défense, dans le développement de leur action en mer ;

ceux du Golfe de Guinée de projets d'« Appui au renforcement de la sécurité (Asecmar) », et d'une aide à leur restructuration. Ce fut le cas du Gabon, de la Côte d'Ivoire.

« Les menaces ne s'arrêtant pas aux frontières », l'amiral Marin Gillier a pensé que ces pays doivent partager les informations de leurs administrations respectives. Ce qui se s'est soldé par le sommet de Yaoundé de juin 2013 où 13 pays africains ont convenu de mutualiser des informations et des moyens, en vue de garantir la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Présentation globale de la DCSD

Mais c'est lors de son audition par la commission de la défense nationale et des forces armées, de l'Assemblée nationale, le 5 février 2014, soit un an après sa prise de fonction, l'amiral Marin Gillier expliquait l'objectif global de la DCSD : « mettre en place, renforcer et pérenniser les capacités régaliennes aux menaces et prévenir les crises et, plus générale, afin d'accroître leur stabilité ».

Puis, il présentait les modes d'action de la coopération structurelle de défense française, dont « l'approche est traditionnellement bilatérale : conseil auprès des hautes autorités civiles et militaires du pays, formation de cadres, formations techniques spécifiques, par exemple dans le domaine de la police scientifique et technique ».

Dans le cadre de la coopération avec les Etats africains, il s'agit d'une autre approche, plutôt multilatérale, par la

mise en place des écoles nationales à vocation régionale (ENVR - 17 écoles) dont certains dispensent des enseignements généraux. C'est le cas de l'école de guerre de Yaoundé au Cameroun, le centre d'Ouidah au Bénin. A cette approche on peut associer d'autres outils de coopération comme les projets du fonds de solidarité prioritaire (FSP) ; le programme Asaca (Appui à la sécurité de l'aviation civile en Afrique), chargée de la lutte contre l'utilisation de l'aviation civile par les terroristes, dans 22 pays africains. Ainsi qu'un rapprochement avec l'Union africaine (UA) et les organisations sous-régionales Africaines, l'Union européenne (UE) et l'Onu. L'Amiral Marin Gillier a toujours insisté sur les priorités de la DCSD, géographique avec le Sahel ; thématique avec la lutte contre le terrorisme et contre les trafics frontaliers, et à long terme avec « vocation d'installer des institutions pérennes ».

Contribuer à l'extension de l'influence de la France dans le monde

L'amiral Marin Gillier a toujours rappelé le rôle traditionnel de la DCSD, « contribuer à l'extension de l'influence de la France dans le monde en favorisant, par exemple, l'apprentissage du français en interne en relation avec la Francophonie, le développement des méthodes d'apprentissage du français en milieu militaire et en milieu sécuritaire, puis avec l'Onu ». L'objectif étant la promotion de la langue française, la

formation des contingents, l'organisation des séminaires internationaux.

Les actions de la France au Mali, en Centrafrique et en Afrique en général Le patron de la DCSD a lié l'échec de l'action de la France au Mali, - moins en Centrafrique - à une série de causes. La première série serait liée aux « Etats eux-mêmes, effondrés à cause parfois à un fort clientélisme et à une corruption généralisée, un manque de volonté politique, la faiblesse des administrations » ; sur le plan politique, à cause du gain du radicalisme. La deuxième série de cause serait la faiblesse des forces armées dans les pays concernés, la défaillance d'une gestion des ressources humaines, la rupture du lien entre l'encadrement et le basses, « les officiers généraux vivant dans l'aisance alors que les troupes manquaient de tout », des armées faites « de bric et de broc », un matériel hétéroclite, un manque d'entretien et d'action opérationnelle cohérente, une faible combativité liée aux cultures de certaines populations. On peut y ajouter des insuffisances dans l'assistance internationale, le manque de coordination de l'aide internationale, la « gabegie » dans la gestion du matériel. Ce qui a donné lieu à la conception d'une méthodologie avec deux points forts. Le premier consiste à « prendre les Africains aux mots » en « répondant exclusivement à leur sollicitation » ; le deuxième consiste en l'envoi de spécialistes dans les pays pour les aider à « bâtir ce dont ils ont besoin mais sans agir à leur place », en bénéficiant des

conseils pour s'approprier les actions et les adapter aux réalités du terrain, « à condition qu'ils s'engagent à fournir des moyens matériels, humains et financiers ».

L'autre point est la priorité à l'approche internationale, Marin Gillier étant moins « intéressé à la Francophonie », et ouvert à une coopération en direction de l'Afrique anglophone, lusophone et arabophone.

Il a rappelé les différentes actions de la France en Afrique, dont le Sahel et la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic ; le golfe de Guinée et la sécurité maritime, la consolidation de la démocratie ; l'Afrique du Nord et le terrorisme, la migration clandestine, la bonne gouvernance ; et enfin l'Afrique de l'Est avec la sécurité maritime et le renforcement des capacités de maintien de la paix.

« Le point commun avec l'action des forces armées françaises, c'est que notre objectif est de renforcer les Africains, et non de tout faire à leur place, fin que, à terme, ils soient capables de gérer eux-mêmes leurs crises et que nous n'ayons plus qu'à leur prêter appui », a expliqué l'amiral Marin Gillier. Il reconnaît que le sommet de l'Elysée sur la sécurité en Afrique aura été déterminant pour « donner un cadre politique, une visibilité internationale et une légitimité », et permis de relancer la « dynamique partenariale » avec l'Europe, l'Onu, etc.

L'amiral Marin Gillier est né le 27 novembre 1957.

Noël Ndong

SANGO

LE PLUS MOBILE DES SERVICES BANCAIRES.



FACILITEZ-VOUS LA VIE ET RECEVEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ DES INFORMATIONS SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE PAR SMS.



Crédit du Congo

CENTRAFRIQUE

Résurgence des violences dans le nord-ouest du pays

Une suite d'attaques et de représailles entre les groupes d'auto-défense soutenus par les Anti-balaka et les éleveurs transhumants soutenus par les ex-Seleka a gravement détérioré la situation sécuritaire au nord-ouest du pays, notamment à Ngaoundaye depuis le 10 juin dernier.

« Les combats ont occasionné un déplacement important de la population civile » indique la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (Minusca) dans un communiqué. « Un certain nombre a également trouvé refuge à la paroisse de Ngaoundaye et d'autres ont regagné le Cameroun (...). Des maisons ont été brûlées et des biens saccagés », ajoute la force onu-

sienne qui a condamné « cette flambée de violence dont l'impact est dévastateur sur les civils ». La dernière attaque dans cette partie de la préfecture de l'Ouham Pendé a fait au moins 10 morts et plusieurs blessés, selon des sources concordantes. Pour tenter de juguler cette crise, la Mission a appelé les groupes armés et les mouvements qui sont affiliés aux ex-rebelles, « à mettre l'intérêt des civils au-dessus de toute autre considération ». Elle a réitéré sa disponibilité, en collaboration avec le gouvernement centrafricain et les acteurs impliqués dans ces incidents, à trouver une solution à cette crise liée, « au problème majeur de la transhumance ».

Dans le cadre de sa mission, la force internationale s'est « in-

terposée entre les belligérants », selon la même source. « Le dispositif sécuritaire a été renforcé à Ngaoundaye et dans ses environs », ajoute la Minusca, précisant qu'elle « planifie d'envoyer davantage de renforts dans la zone affectée, notamment aux frontières avec le Tchad et le Cameroun ».

La Minusca a, en outre, réaffirmé « sa détermination à faire régner la stabilité et la sécurité en Centrafrique et à protéger la liberté de mouvement des communautés ». « Elle demeure disposée à apporter tout l'appui nécessaire afin de mener des enquêtes visant à identifier les instigateurs des troubles qui devront répondre de leurs actes devant la justice », assure la force onusienne.

Nestor N'Gampoula

SOUDAN

Khartoum mécontent de l'extension de la Minuad

Les autorités soudanaises ont convoqué dimanche le chef de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) pour dire leur désagrément sur l'extension de cette force de paix de l'ONU dans cette région soudanaise. Une réaction qui intervient à la suite d'un rapport de l'ONU recommandant le renouvellement pour un an du mandat de la force internationale.

Dans un rapport spécial soumis au Conseil de sécurité par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon et la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, il est recommandé l'extension d'un an du mandat de cette force conjointe. Le texte note des « progrès limités » accomplis par la Minuad pour la résolution du conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts depuis 2003 au Darfour. Par conséquent, il recommande d'étendre cette mission pour « 12 mois jusqu'au 30 juin 2017 ». « Avec des dizaines de milliers de personnes nouvellement déplacées en 2016 et environ 2,6 millions toujours déplacées au Darfour, les civils dans la région continuent de subir les conséquences de la situation volatile en matière de sécurité », souligne le rapport.

En dépit de ce constat, Khartoum ne veut nullement voir les choses se faire de cette manière. Depuis quelque temps, et surtout à l'approche du lancement en juin des discussions au Conseil de sécurité sur le renouvellement de la Minuad, le gouvernement soudanais intensifie la pression pour que

les Casques bleus se retirent du Darfour. « Il est temps de dire adieu à la Minuad (...). Cette mission était destinée à protéger les civils, mais ils ne sont désormais plus en danger. Il n'y a pas de conflit au Darfour », a déclaré par exemple le secrétaire d'Etat, Kamal Ismail. Comme ce responsable gouvernemental, d'autres personnalités du pouvoir affirment que Khartoum est en train de négocier avec la Minuad pour organiser la fin de l'opération. Ils vont jusqu'à indiquer que certains pays membres de la mission ont exprimé leur souhait de retirer une partie ou l'intégralité de leurs troupes.

Kamal Ismail a, par ailleurs, assuré que le Soudan était en mesure de « maintenir la paix » si la Minuad se retire. « La poursuite de cette mission est tout simplement un gâchis d'argent, qui pourrait être consacré à des projets de développement au Darfour ou ailleurs au Soudan », a-t-il estimé.

Chargée de lutter contre les violences au Darfour, la Minuad qui a été lancée en 2007 assure que malgré le recul des affrontements entre les troupes gouvernementales et les rebelles

ces derniers mois, la situation générale dans cette partie du pays demeure préoccupante. Or, depuis l'organisation en avril d'un référendum - contesté et boycotté par l'opposition - sur le statut administratif de la province, le régime fait croire que le conflit est terminé. Khartoum qui augmente ces pressions sur le retrait de quelque 20.000 soldats et policiers déployés au Darfour assure ouvertement que cette région ravagée par la guerre est désormais pacifiée.

Selon des sources concordantes, plus de 100.000 personnes ont été forcées de fuir leurs foyers ces derniers temps après des combats sporadiques qui continuent d'opposer l'armée loyaliste aux rebelles dans le Jebel Marra, une zone montagneuse à cheval sur trois Etats du Darfour.

Depuis le début des combats en 2003 entre l'armée régulière et les groupes armés issus de minorités ethniques qui dénonçaient la marginalisation politique et économique de leur région par le régime du président soudanais Omar el-Béchir, ce conflit dévastateur a fait 300.000 morts et quelque 2,5 millions de déplacés selon l'ONU.

Nestor N'Gampoula

CHINE/AFRIQUE

Pékin change sa doctrine de sécurité

Intitulée « la Chine en Afrique : un changement de la doctrine de sécurité chinoise », une étude de 16 pages de Mathieu Duchâtel, Richard Gowan et Manuel Lafont Rapnouil de l'European Council on Foreign Relations (ECFR) fait le point sur les dernières années de la présence chinoise en Afrique.

L'étude nous apprend qu'au cours des dernières années, Pékin a envoyé la première des unités de combat sur des missions de maintien de la paix dans des environnements à risque en Afrique comme le Soudan du Sud et le Mali. La Chine envisage la mise en place de sa première base navale à l'étranger. Elle a, entre autres, intensifié sa lutte contre le terrorisme, par son soutien à la lutte contre le groupe Boko Haram et Al Shabbaab.

Les auteurs du rapport expliquent que ce changement de doctrine est lié à deux motivations : le désir pour la Chine de bâtir sa réputation de bon « citoyen du monde », d'une part, le souhait de protéger ses intérêts en Afrique d'autre part, c'est-à-dire ses investissements, et la vie de ses ressortissants vivant en Afrique, estimés à plus d'un million d'individus.

Mais les auteurs du rapport s'interrogent : il s'agit « de savoir jusqu'où le rôle de la Chine sera limité à une définition étroite de ses intérêts de sécurité nationale, protégeant ses ressortissants et actifs à l'étranger, et dans quelle mesure elle ira au-delà pour renforcer son image de grande puissance contribuant à la stabilité mondiale [...]. Est-ce que cela représente un nouveau défi pour l'occident ou une opportunité pour la coopération en matière de sécurité ? ».

L'irrésistible percée chinoise en Afrique dans sa dimension économique a besoin de stabilité et d'une stratégie globale. A la lecture de ce rapport, on peut affirmer que « la Chine s'est installée en Afrique et compte bien y rester ». Cette nouvelle posture, cette nouvelle implication, multiforme de la Chine, séduit la plupart des gouvernements africains au nom des équilibres géostratégiques et de la solidarité Sud-Sud, au-delà de la conquête des marchés.

Noël Ndong

AVIS DE VENTE

Nous vendons deux (02) terrains

Ville : Abidjan (Côte d'Ivoire)

Zone : Riviera Palmeraie (quartier résidentiel)

Superficie : 750 m² chacun

Prix : USD 171 le M²

Statut des terrains : Immatriculés

Phone : +225 078 185 45

Email : jabiko1@hotmail.com

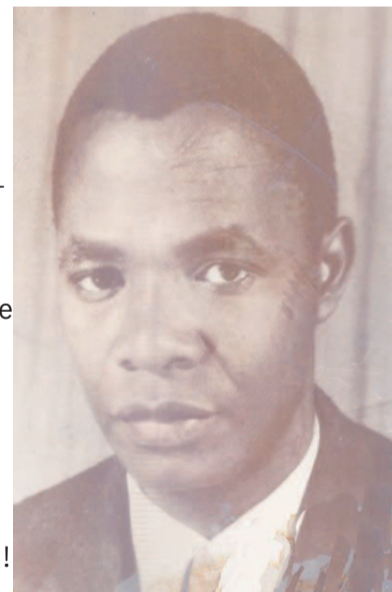
IN MEMORIAM

10 juin 2014 – 10 juin 2016

Cela fait déjà trois ans, que Dieu a rappelé à lui mon très cher mari Moui Joseph, ancien directeur de l'inspection du travail.

En cette date mémorable Mme Moui né Nkama Pauline et ses enfants Moui (Colon, Cathi, Larissa) prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Que ton âme repose en paix !



Programme des obsèques de Pascal Hardy Ntsouini

Ntsayouolo Siméon, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques de Pascal Hardy Ntsouini, alias PDG, décédé le 13 juin 2016 au Chu de Brazzaville, se dérouleront comme suit :

Ce mardi 21 juin : levée du corps à 10h00 à la morgue municipale de Brazzaville ;
Départ pour le domicile de l'illustré disparu, n° 13 rue Konda, Intendance - Talangai ;
14h30 départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h30 : retour et fin de cérémonie



Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



PUBLICATION

Giresse Akono Gantsui fait le diagnostic de la corruption

Expert certifié-américain en audit et management, Giresse Akono Gantsui, vient de publier, aux éditions Jets d'Encre, un ouvrage qui se veut « révolutionnaire » sur la corruption dans le monde. Dans une interview exclusive, l'auteur décline la substance de l'œuvre titrée : *La Corruption : le cancer des sociétés*.

Les Dépêches de Brazzaville : De quoi parlez-vous dans ce livre de plus de 540 pages ? Giresse Akono Gantsui :

Dans cet ouvrage, nous mettons en lumière le phénomène de la corruption dans toute sa complexité culturelle à travers les sociétés du monde (Europe, Amérique, Afrique, Asie, etc.). Nous montrons comment elle constitue un véritable cancer pour ces sociétés. Partant d'une étude empirique menée pendant trois ans dans plus de 190 pays du monde, cet ouvrage met en évidence la similitude existant entre le cancer qui affecte les personnes physiques et la corruption qui affecte les personnes morales (Etats, entreprises, associations). La comparaison minutieuse qui est faite entre le cancer et la corruption a permis de déceler plusieurs ressemblances tant dans les origines que dans les mécanismes de l'évolution, montrant ainsi comment la corruption peut être fatale pour un Etat ou pour une entreprise comme l'est le cancer pour l'homme.

LDB : Jusqu'à quel point, ce « cancer » peut-il ronger un Etat, selon vous ?

GAG : Au niveau des Etats, nous montrons dans cet ouvrage comment la corruption ronge les économies nationales dans le monde et empêche la croissance économique des Etats. Pour ceux d'entre eux qui arrivent tant bien que mal à se démar-

quer, nous démontrons comment la corruption compromet leur développement et les efforts consentis dans des politiques de redistributions justes et équitables. Et ce d'autant plus que l'indice de perception de corruption (mesuré par Transparency International) est un indice de bien-être social car, les pays à fort taux de corruption sont sous-développés socialement (comme la Somalie, la Corée du Nord, etc.) et ceux à faible taux de corruption sont très développés socialement à l'instar de la Suède, du Danemark et de bien d'autres qui sont illustrés dans cet ouvrage. Et de manière tout à fait modeste, on estime à environ 20% le revenu de redistribution social absorbé par la corruption : ce pourcentage variant selon le niveau d'efficacité du dispositif anti-corruption de chaque Etat. Au niveau microéconomique, il est question de la manière dont la corruption affecte les entreprises qui sont les acteurs économiques de premier plan dans la croissance de tout pays. La corruption a des effets pervers sur les entreprises et même les organisations à but non lucratif. Aucun secteur de la société n'est épargné. Qu'il s'agisse des secteurs sanitaire, éducatif ou judiciaire. Nous illustrons comment la corruption ronge chacun de ces secteurs mais à des proportions variées selon qu'on se situe en Europe ou en Afrique et dans un pays ou dans un autre. Et comme dans

tout diagnostic efficace, dans cet ouvrage, nous présentons les causes de la corruption illustrées à travers la théorie du triangle vicieux de la corruption avant de proposer des mesures préventives et curatives contre cette pandémie qu'est la corruption.

LDB : Qu'est-ce que cette théorie qui explique les causes de la corruption ?

GAG : Le triangle vicieux de la corruption a été conçu par nous avec l'aide des amis experts criminologues américains. Cette théorie qui est bâtie sur une étude empirique triennale explique comment les individus, quel que soit leur rang social, en viennent à commettre des actes de corruption. On parle de triangle parce que c'est la réunion de trois facteurs qui pousse un individu à être corrompu : Pression-Opportunité-Rationalisation. Lorsqu'un individu est confronté à une pression (besoin d'argent ou autre) et que sa fonction dans la société lui offre une certaine opportunité, il peut commettre un acte de corruption dès lors qu'il parvient à rationaliser son acte en se disant par exemple c'est l'argent de l'Etat ou je prends ma part (cette dépersonnalisation de l'Etat a été constatée dans la plupart des pays africains). Et ce triangle est vicieux parce qu'il a des effets pervers sur la société tout entière, qui persisteront aussi longtemps que le circuit du triangle ne



sera pas interrompu par une action ciblée sur au moins un des facteurs. Ainsi, dans les pays sous-développés où la pression financière est forte en raison des bas salaires, les dispositifs de contrôles inadéquats et l'impunité régnant, on y relève un fort taux de corruption.

LDB : Dans ce cas, quelles mesures avez-vous recommandées ?

GAG : Nos recommandations se structurent autour des mesures préventives (comment empêcher les actes de corruption) et des mesures curatives (comment traiter ces actes en cas d'occurrence). En résumé, la prévention de la corruption passe par la mise en place des dispositifs de contrôle efficaces et surtout dissuasifs : sensibilisation aux méfaits de la corruption, un niveau de revenu adéquat, etc. Comme mesures curatives, nous recommandons l'application de la théorie de l'exemplarité pyramidale, c'est-à-dire un dispositif de répression des plus hauts fonctionnaires d'Etats afin d'instaurer une vraie culture d'intégrité et dissoudre celle de l'impunité. Signalons que ces recommandations ont permis à certains pays comme le Rwanda ou le Lesotho de figurer dans le Top des pays les moins corrompus du monde et à d'autres comme le Danemark de se maintenir au Top 3. Et aujourd'hui, certains gouvernements d'Asie dont la Chine font recours à nos théories pour sortir du cercle vicieux de la corruption.

LDB : Qu'est-ce qui justifie le caractère révolutionnaire de cet ouvrage ?

GAG : A en croire les analyses de certains magazines américains, c'est le premier ouvrage panoramique au monde sur la problématique de la corruption. En termes simples, c'est le premier ouvrage au monde qui vous donne une vue globale et non restreinte de la corruption à travers toutes les cultures du monde ; faisant ainsi de la corruption non pas un épiphénomène mais un phénomène global qui implique l'action des nations du monde entier et qui expose une théorie sur les causes de la corruption. Et nous pensons que cela est justifié, puisque l'étude empirique a porté sur la presque totalité des pays du monde.

LDB : En tant qu'originaire du Congo, quelle est votre appréciation sur le niveau de corruption dans votre pays ?
GAG : Il est vrai que l'indice de

perception de la corruption mesurée par Transparency International classe le Congo parmi les pays les plus corrompus. La situation n'est cependant pas irréversible en soi. Nous avons assisté certains pays dont la situation était beaucoup plus déplorable que celle du Congo et qui aujourd'hui occupent le podium en Afrique. Nous restons optimistes sur la situation du Congo et en tant que cofondateur du 1er cabinet mondial d'entreprenariat social, Docteur Audit, nous œuvrons pour améliorer l'environnement scriptural anti-corruption du Congo. Par expérience, on ne peut vaincre la corruption sans un élan patriotique de tous les acteurs de la société. Pour la petite anecdote, nous avons renoncé à la publication de ce livre en anglais depuis un pays anglophone, afin que notre pays, puisse bénéficier des retombées positives de sa publication en français et surtout par un de ses fils. Car le fait que cet ouvrage soit publié par un Congolais depuis le Congo impacte l'environnement scriptural anti-corruption qui est un paramètre important dans la mesure de l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

LDB : Qu'attendez-vous du public congolais et où peut-il se procurer cet ouvrage ?

GAG : D'entrée de jeu, nous tenons à signaler que cet ouvrage est un outil de lutte contre la corruption que doit s'approprier tout acteur de la société, car la corruption n'est pas l'affaire du seul gouvernement, mais de la société congolaise dans son ensemble. A propos des lieux de vente, c'est assez déplorable de constater que les librairies congolaises sont réticentes quant à se procurer les ouvrages en management de leurs compatriotes quand bien même ceux-ci sont dans le top mondial en management. En attendant, nous recommandons à nos lecteurs de le commander en ligne sur le site : www.jetsdencre.com, à défaut de l'acheter dans les librairies européennes, américaines ou de certains pays d'Afrique dont le Rwanda et l'Afrique du Sud. Enfin, il convient d'annoncer la préparation d'une autre publication en rapport avec la corruption. Elle vise à aider les Etats et organisations du monde à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés sur la période 2016-2030 en cours.

Propos recueillis par Thierry Nougou

MIKHAEL'S HOTEL

SUIVEZ L' EURO 2016 SUR ECRAN GEANT

50% de réduction sur toutes les boissons alcoolisées

Menu spécial pour L'EURO 2016

Contact:
00242 06 4 66 66 21
00242 05 3 66 66 21
00242 06 4 66 66 17

EURO 2016 FRANCE

6^e ÉDITION DU FORUM ACCÈS AU FINANCEMENT

Pour un accompagnement plus pointilleux des entrepreneurs

Trois ateliers techniques sont à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de FPM Asbl prévu ce samedi 25 juin à l'université protestante au Congo à l'intention des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) où fournisseurs du secteur financier vont présenter leurs produits et proposer les solutions requises aux problèmes rencontrés par les entrepreneurs.

Nul doute que le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) et ses fidèles partenaires nourrissent de grandes ambitions pour les MPME. Son directeur général, Jean-Claude Thetika, rappelant que le Forum accès au financement (FAAF) constitue un point de contact entre les prestataires financiers et les MPME a vu ses propos confortés par l'engagement de ses six hôtes à y contribuer de façon. Tenant l'organisation du forum pour une mission, convaincu que soutenir la PME, c'est soutenir le tissu économique du pays, le FPM a prévu de les entretenir notamment sur « Les quatre piliers de gestion comme clé de voûte de la PME » et de répondre à cette préoccupation « Agents bancaires : quelles opportunités pour les PME ».

Proximité et formation étaient les maîtres-mots entendus, le 16 juin, des institutions de financement à l'occasion de la conférence annon-



Une vue du panel des intervenants à la conférence de presse

çant la tenue du sixième FAAF. Du même avis que Jean-Claude Thetika, chacun des intervenants du jour a tenu par ailleurs à marteler sur certaines spécificités offertes. Ainsi, Francis Nzondomyo, expert conseil du Programme de développement des systèmes financiers (PDSF) au GIZ (Coopération allemande au développement) a dans son exposé des raisons de l'accompagnement assuré au FAAF a relevé des aspects de taille. « Selon le programme national d'éducation financière, le forum est une composante de la cinquième activité prioritaire, à savoir qu'il s'inscrit dans les événements périodiques qui promeuvent l'éducation financière », a-t-il dit. D'ajouter qu'il y a un lien entre la mission du FPM

qui sert les MPME, lesquelles sont la cible finale du PDSF. Et qu'en définitive, « La négociation financière », troisième thème du forum est l'une des matières prioritaires du programme national d'éducation financière. Pour ce qui est de Finca, a souligné le responsable marketing Léon Nkongolo Buja, la participation au FAAF est dans les cordes de la mission sociale de son institution visant à « réduire au plus bas fond la pauvreté en RDC ». D'où l'octroi de services financiers particulièrement aux MPME. Ainsi, outre le meilleur accès au crédit favorisé en simplifiant le processus de son obtention, Léon Nkongolo a parlé des facilitations accordées aux épargnants dans le but de « les aider à renflouer davantage leurs

revenus pour les porter à réaliser leurs projets ».

Accompagnement rime avec formation

Il est capital pour la Rawbank, a soutenu Raymond Loambo, d'avoir des chefs d'entreprise des PME informés et formés au management. Pour le responsable national des crédits bancaires, le FAAF est l'occasion offerte aux acteurs financiers d'échanger avec ceux des PME question de trouver la meilleure manière de les aider à développer leur business. Ce, au vu de leur importance avérée en temps que « premiers employeurs du pays ». D'où la proximité créée au niveau de la Rawbank en développant un réseau bancaire avec plus de 45 agences PME et formé 50 commerciaux PME pour gérer spécifiquement cette relation d'affaires voulues durables. La Bank of Africa (BOA) qui en sera à sa troisième participation au FAAF, tel qu'indiqué par son responsable PME, Dominique Bakomba, en a tiré certains bénéfices. Ce cadre d'échange a permis à sa banque « d'adapter certaines procédures de crédit conformément aux réalités du marché ; de développer des gammes de produits suivant les besoins de la clientèle. Ce qui permet d'offrir un accompagnement pointilleux et rapproché aux entrepreneurs ».

Pour Emmanuel Signou, en tant

que « banque leader du financement des MPME en RDC », participer au FAAF est un devoir qui échoit à la ProCredit Bank quitte à soutenir l'action et l'initiative du FPM. Et, au responsable PME de se targuer qu'il n'est un secret pour personne que sa banque est celle qui dispose : « les offres les plus complètes de la RDC, en termes de financement et de services bancaires ». D'ajouter qu'elle n'entend pas « juste se contenter d'accompagner les PME », car « l'idée à ce jour, c'est de développer des champions congolais de demain ». Et, pour ce faire, la banque « est inscrite dans une démarche globale et inclusive » dans le cadre de ProCredit Equity RDC avec l'ambition d'aider « les tout petits ». Jugeant crucial que les entrepreneurs sachent gérer leur entreprise de façon rationnelle, est initié un programme de formation avec l'appui de l'Agence française de développement et l'Institut supérieur de commerce au bénéfice de 200 entrepreneurs. Cédric Kiweme, chargé de la clientèle chez i-Finance, a soutenu pour sa part que sa mission va de pair avec celle du FPM visant à offrir des services accessibles aux MPME. La proximité afin d'accompagner les PME et les soutenir en fonction de leurs besoins. En activité depuis deux ans, i-Finance offre des avantages quant à l'accessibilité à l'ouverture de comptes.

Nioni Masela

EXAMENS D'ÉTAT 2015-2016

629.000 finalistes concourent aux épreuves

Toutes les dispositions ont été prises pour que les épreuves se déroulent sans encombre sur toute l'étendue du territoire national.

Le go a été donné ce lundi 20 juin pour le démarrage, sur toute l'étendue du territoire national, des examens d'Etat (édition 2015-2016). Ils étaient près de 629.000 finalistes du secondaire (selon les chiffres du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté) à avoir investi les différents centres disséminés à travers le pays pour prendre part à ces épreuves. À Kinshasa, les élèves finalistes étaient bien visibles, dès les premières heures de la matinée, sur les différentes artères de la ville, en partance vers leurs centres respectifs. À en croire le ministre de l'EPSP, toutes les dispositions ont été prises pour que les épreuves se déroulent sans encombre sur toute l'étendue du territoire national.

Néanmoins il y a quelques petits soucis à se faire notamment dans les zones troubles de l'Est où la persistance de l'insécurité tend à perturber l'organisation des épreuves notamment au Nord-Kivu, et plus précisément dans le territoire de Beni. Le centre des examens étant situé à Oicha à quelques 30 Km de leurs lieux d'habitation, les élèves finalistes de Kokola, Mayi Moya et Eringeti sont obligés de ravalier cette longue distance à pied en traversant, avec tout le risque, des localités en proie aux conflits armés. Ce qui expliquerait d'ailleurs le faible taux de participation observé cette année dans cette

partie du pays. Pour cette session 2015-2016, en effet, les effectifs ont baissé jusqu'à 1.690 finalistes alors que l'année passée, 1.750 candidats étaient enregistrés. Le déplacement des familles fuyant l'insécurité ainsi que l'insolvabilité des parents incapables de scolariser leurs enfants, faute des moyens, seraient aussi à la base du faible taux de participation déploré dans cette partie du pays. Qu'à cela ne tienne. Dans l'ensemble, le ministère de l'EPSP tient le bon bout. Il est noté, au niveau national, un accroissement de près de 5% du taux de participation par rapport à l'année passée. Cependant, le taux de participation des jeunes filles continue de stagner. « Nous avons 37% des filles et c'est le même pourcentage que nous avons aussi l'année passée. Donc, nous avons quand même des efforts à fournir de ce côté-là pour favoriser, pousser la jeune fille surtout au niveau secondaire d'aller à l'école », a fait observer le ministre Maker Mwangu. Des épreuves sont concomitamment organisées dans les pays voisins où des candidats finalistes de la RDC ont été recensés à l'instar de l'Angola, du Rwanda, du Burundi, de la Tanzanie et de la RCA où une session spéciale à leur intention sera organisée au mois de juillet prochain.

Alain Diasso

RETOMBÉE DU FACE-À-FACE AVEC ETIENNE TSHISEKEDI

Edem Kodjo au pied du mur !

Les discussions entre les deux personnalités le 17 juin à Bruxelles se sont terminées en queue de poisson.



Edem Kodjo

Les choses se compliquent de plus en plus pour le facilitateur Edem Kodjo. Sa rencontre avec Etienne Tshisekedi le vendredi 17 juin à Bruxelles a accouché d'une souris. Et pourtant, beaucoup avaient misé sur ce tête-à-tête pour baliser la voie au dialogue en élaguant les dernières contradictions qui empêchent à ce que les forces sociopolitiques congolaises ne parviennent à un entendement commun sur le concept et ses enjeux. C'était pour ainsi dire, la dernière carte qu'attendait jouer Edem Kodjo dont l'optimisme béat s'est buté à l'intransigeance d'Etienne Tshisekedi, ci-devant président du Comité des Sages du Rassemblement des Forces Acquisées au Changement. Ce

dernier est resté imperturbable, figé dans ses convictions et fermant toutes les voies d'un compromis du reste inespéré.

Entouré des membres du Comité de Sages de sa nouvelle plate-forme, le Sphinx de Limete n'a fait que répéter à son interlocuteur les recommandations auxquelles avait abouti le dernier conclave de l'opposition tenu à Bruxelles. Visiblement, il n'y avait rien à concéder, si ce n'est faire pression sur la majorité pour obtenir gain de cause. D'après des sources, une morosité ambiante avait caractérisé ces échanges qui se sont soldés en queue de poisson sans perspective de la convocation d'une prochaine séance de travail. Par ailleurs, le fait que le facilitateur n'ait pas obtenu la liste des délégués de l'opposition tant au Comité préparatoire qu'au dialogue proprement dit laisse entrevoir l'échec de cette énième tentative d'Edem Kodjo à faire bouger les lignes. Les quatre revendications de l'opposition réitérées à la faveur de la rencontre du 17 juin se déclinent comme suit : -Non au dialogue convoqué sur base de l'ordonnance du 28 novembre 2015 de monsieur Joseph Kabila - Oui au dialogue convoqué dans l'esprit et la lettre de la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies - libération de tous les prisonniers politiques sans condition - Mise en place d'un panel des envoyés spéciaux de la communauté internationale pour des raisons de la transparence.

Toutes ces exigences ont été réitérées à Edem Kodjo qui n'a fait que prendre acte, conscient de son impuissance à ramener les conclavistes de Bruxelles à la raison au regard de l'extrémisme affiché. Toutefois, pour maints analystes, les chances de réussite du dialogue ne sont pas totalement compromises dans la mesure où les préalables de l'opposition, qui reste toujours favorable au dialogue, ne sont pas insolubles. Un consensus est toujours possible. Les prochains jours nous en diront davantage.

A.D.

INTERVIEW

Félix Manuaku Waku : « les guitaristes congolais ne font plus que du copier-coller »

Félix Manuaku Waku « Pépé Felly » était de passage à Bruxelles pour prendre part à un concert d'hommage à Papa Wemba. Ce virtuose de la guitare est l'inventeur du « Sébène » combinaison de notes dansantes) qui a largement contribué au succès de la musique congolaise. Il estime qu'il n'existe plus de créativité dans l'utilisation de la guitare chez les musiciens congolais.

Les Dépêches de Brazzaville : quelle est l'actualité de Félix Manuaku ?

FM : je réalise actuellement des outils didactiques. J'étais dernièrement à Londres pour enregistrer un dvd sur la technique de guitare de Pépé Felly Manuaku. Cette technique est issue de la musique traditionnelle de la RDC. Le dvd est déjà en vente. Par ailleurs, avec mon groupe à Kinshasa, nous avons sorti un single dont le titre de la chanson est « Makinda Ngolo » (forte danse).

LDB : Vous êtes à Bruxelles pour un concert d'hommage à Papa Wemba. Quel souvenir gardez-vous de lui ?

FM : Papa Wemba m'a appris l'humilité. Je l'ai rencontré pour la première fois en décembre 1969. Nous

étions en pleine répétition avec l'orchestre Bel guide. Il accompagnait ses amis Chryzo et Beaudouin Mitcho. Ils nous ont écoutés répéter nos chansons et ses deux amis ont demandé à leur cousin si Jules pouvait interpréter un titre. Ce qui a été fait et je l'ai accompagné à la guitare. Il est ensuite parti avec ses deux amis et nous avons poursuivi notre répétition jusqu'à la fin. Le soir même, Cosmos, un ami, m'a rejoint chez nous à la maison pour m'informer de la tenue d'une réunion le 24 décembre 1969 vers 15h. A l'issue de cette réunion, à part moi, tous les autres musiciens de Bel Guide ont été révoqués par le comité directeur dirigé par Henri Mongombe le président, DV Moanda, le vice-président ainsi que Delo Marcellin et André Bitu, les cofondateurs de Bel Guide. Avec Jules, qui avait presté lors de notre répétition, nous allons créer un nouveau groupe. C'est ainsi qu'est né Zaïko Langa Langa. La première répétition a eu lieu le 25 décembre 1969 sur l'avenue Luozi A9, quartier Matonge, appelé Remquin à l'époque. Lors de la première répétition, nous étions donc les deux seuls musiciens. Moi, qui suis sorti des cendres de Bel Guide et ce fameux chanteur que j'appelle le détonateur de l'opération: Papa Wemba.

LDB : sur combien de titres avez-



Félix Manuaku Waku

vous collaboré avec Papa Wemba ?

FM : nous avons collaboré sur beaucoup de titres même dans Viva la Musica. Je suis le seul musicien de Zaïko qui ai joué dans le répertoire de Viva la Musica sur disque. A titre d'exemple, je suis intervenu sur les titres « Soul Gbemani » et « Kaokokorobo » contenus dans l'album « Pôle position ».

LDB : vous aviez créé une école de musique à Kinshasa, existe-t-elle toujours ?

FM : malheureusement non. J'étais

confronté à de nombreux problèmes qui m'ont poussé à arrêter ce projet. Je devais chaque fois contribuer financièrement de ma poche pour couvrir les charges. A la fin, je me suis retrouvé asphyxié par les nombreuses taxes. J'ai dû renoncer. Mais je vais relancer le projet sous une autre forme. C'est pour cela que j'ai déjà commencé avec la production des dvd pédagogiques.

LDB : aujourd'hui quel regard portez-vous sur la musique congolaise en général et particulièrement sur l'utilisation de la guitare dans cette musique ?

FM : la musique congolaise continue son bonhomme de chemin. Mais la guitare congolaise est en train de se dénaturer. D'où la nécessité de redonner un coup de pouce pour donner une autre orientation et développer des éléments musicaux censés donner un nouveau rayonnement à cette musique.

LDB : qu'est-ce qui ne marche pas dans cette guitare congolaise ?

FM : il n'y a plus de créativité. Nous avons plusieurs styles musi-

caux dans notre pays notamment dans la musique traditionnelle. On peut compter plus de 200 genres musicaux. Je constate malheureusement qu'actuellement les guitaristes n'accordent plus beaucoup d'importance au travail. Ils ne font que du copier-coller. Nous n'avons plus de plages musicales où l'on entend l'expression d'une guitare. A chaque fois, il y a toujours une voix qui crie. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui « animation ». Cependant, je me souviens qu'à une époque la guitare, à elle seule, était en mesure de créer cette animation et faire se trémousser les gens. Néanmoins, j'apprécie les guitaristes qui font bien leur travail et quand ils ne le font pas bien je n'apprécie pas non plus. Même moi, je n'ai pas fait que de belles choses dans ma carrière. Parfois quand je réécoute certains morceaux, je me pose la question de savoir comment ai-je pu produire un pareil son ?

LDB : collaborez-vous actuellement avec d'autres artistes congolais ?

FM : je suis toujours disponible pour collaborer avec tous les artistes. Le tout dernier avec qui j'ai collaboré c'est Adolphe Dominguez qui m'a invité à travailler sur l'un de ses albums.

Patrick Ndongidi

DIVISION 1/PLAY-OFF - PHASE RETOUR

DCMP domine Shark XI FC

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a battu, le samedi 18 juin 2016 au stade des Martyrs de Kinshasa, la formation de Shark XI FC par la marque de deux buts à zéro. C'était en match comptant pour la 13e journée de Play-Off du championnat national de football qui tend à sa fin.

Le coach Otis Ngoma du DCMP a aligné une équipe privée des internationaux comme Matampi Vumi Ley, Yannick Bangala et aussi Doxa Gikanji actuellement en Namibie avec les Léopards pour prendre part à la 16e édition du Tournoi Cosafa qui réunit les pays de l'Afrique australe avec un pays invité, la RDC pour cette édition 2016. Le milieu de terrain Zito ne figurait pas aussi sur la feuille du match. Aussi note-t-on la titularisation du gardien de but Siadi Ngusia -préféré au portier nigérien Losseny Doumbia-. Dans le champ, on retrouve Ava Dongo Cisso, Salif Keita le Centrafricain, Manitou alias Zododo, Mukoko Amale, Mazowa Nsimbu, Mukoko Mayayi, Yannick Mbi-di, l'Ivoirien Junior Koné, le Burkinabé Abdul Sanogo et Musingu Bazola alias Tempo. Le coach Brun Bla de Shark XI FC qui assisté de Gladys Bokese (ancien défenseur du DCMP) place Kinkala dans les perches, et dans le champ Andy Bikoko, Apinda Sakombi, Asumani, Ikuku Djirimbonda, Bindanda, Bakulu Bitumba Shavda Maisha, Kayembe préféré à -Eddy Ngoy Emomo laissé sur le banc-, Makela Mbele, et Masona Matuala.

L'arbitre Richard Mbungu Mabilia n'a pas de souci pour arbitrer la partie qui se déroule dans un esprit de fair-play et de sportivité. Dominateur en première période, le DCMP concrétise sa mainmise sur le jeu à la 45e minute, avec le but



DCMP de Kinshasa (photo www.radiookapi.net)

de Junior Koné qui reprend de volée un centre de Manitou Matondo. A la pause, DCMP mène au tableau d'affichage. Au retour des vestiaires, les Immaculés maintiennent leur emprise sur le jeu. A la 57e minute, Ricky Tulengi prend la place d'Abdoul Sanogo du côté du DCMP, et Eddy Ngoy Emomo monte à la place de Kayembe dans les rangs de Shark XI FC qui reprend un peu le contrôle du cuir. Junior Olemi prend la place de Masona à la 69e minute et Adoba Batista celle de Makela Mbele pour renforcer l'attaque de Shark XI FC. Mais rien n'y fait. Bien au contraire, DCMP double la mise à la 80e minute par Ricky Tulengi concluant une action amorcée par Junior Koné Abu. Et Lelo Mbele qui fait son apparition dans le jeu juste après le deuxième but des Immaculés, à la place de Joël Musingu Bazola Tempo, émoûssé après un match plein sur son flanc droit. L'on note aussi le coaching payant du coach Otis Ngoma en faisant entrer Tulengi qui assure littéralement la victoire du DCMP face à Shark XI

FC surplombé dans le jeu. Pour l'ancien coach de St Amand en France -qui n'a perdu qu'un match face à V.Club à la phase aller du Play-Off-, les résultats enregistrés par DCMP à la manche retour du Play-Off procède de la rigueur dans le travail, de la discipline dans le jeu et de la confiance mutuelle entre les joueurs, le staff technique et les dirigeants. DCMP se concentre maintenant sur son dernier match contre TP Mazembe. L'entraîneur adjoint du Shark XI FC Gladys Bokese a souligné que son équipe a tenté de garder le ballon, mais ne s'est pas créé des occasions de but. La défaite est assumée, le club est tourné vers son dernier match de Play-Off contre V.Club. Au classement, DCMP totalise 22 points après 13 matchs, à égalité avec V.Club, derrière Mazembe (26 points en 12 matchs) et Sanga Balende (25 points en 13 matchs). Shark XI FC a 17 points, devant Dauphins Noirs (13 points), Lupopo (8 points) et Muungano (2 points).

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Ngbakoto interesse à QPR, Andy Bangu signerait à Avellino

C'est le mercato d'été. Et l'on constate à cet effet le mouvement des joueurs rd-congolais d'un club à un autre.

Auteur de douze buts avec Metz en L2 et étant l'un des artisans du retour de ce club en L1 française, l'attaquant binational Yeni Atito Ngbakoto (24 ans) serait courtisé par Queens Park Rangers (QPR) en Championship en Angleterre. Le club anglais aurait formulé des propositions à Metz, mais rien ne serait encore décidé. Ngbakoto -qui a récemment opté de porter le maillot des Léopards de la RDC- n'a jamais caché son intention de poursuivre sa carrière ailleurs. Le SCO Angers qui a réussi à se maintenir en L1 aurait également manifesté son intérêt pour le joueur qui a fait ses débuts à Clemenceau à Besançon avant d'être supervisé par Metz, Tottenham, et même Barcelone. A Metz depuis 2007, il veut changer d'air. Pour sa part, le jeune congolais Andy Bangu Luzayadio (19 ans) quitte Fiorentina en Serie A italienne pour signer à Avellino en Série B italienne. Il n'a pas joué une minute avec l'équipe première et prend la direction d'Avellino à la recherche certainement du temps de jeu. Andy Bangu a pris part au stage des Léopards de moins de 20 ans dirigé par Otis Ngoma en Angleterre.

Au niveau du pays, l'on apprend que l'attaquant Richard Kule Mbombo de V.Club se serait engagé pour trois ans avec Amazulu FC, évoluant en D2 en Afrique du Sud. Par ailleurs, des rumeurs assez persistantes font état de l'intérêt de l'AS Monaco pour l'attaquant international Cédric Ngulubi de Shark XI FC de Kinshasa. Le joueur est actuellement avec les Léopards de la RDC qui prennent part à la 16e édition de la Cosafa Cup en Namibie.

M.E.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL FÊTE LA MUSIQUE

Rendez-vous ce **21 Juin 2016**,
pour un **GIGA concert** sur l'esplanade
de la commune de Mougali



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

Les enfants de la rue croient à la réussite

Célébrée le 16 juin de chaque année, la Journée internationale de l'enfant africain a été marquée à Pointe-Noire par les témoignages émouvants de certains enfants de la rue, pensionnaires des centres d'accueil de Pointe-Noire qui ont redonné l'espoir de réussir à leurs confrères et consœurs qui sont encore inquiets de leur situation. La cérémonie a été organisée hier au Centre culturel Tati Loutard par le Samusocial de Pointe-Noire qui assure la coordination du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants de la rue

La 26^e édition de la Journée de l'enfant africain a été organisée par le samusocial en partenariat avec Cowbell et Ragec dans l'objectif de donner le sourire et la joie aux enfants, a souligné Thomas Gaboriau, directeur du Samusocial Pointe-Noire. « La Journée internationale de l'enfant africain est une journée pour les enfants. L'objectif était qu'ils se fassent plaisir et qu'on

puisse parler de leur situation pour la reconnaissance de leurs droits. Mais, avant de faire le plaidoyer et la mobilisation il est important de donner le sourire aux enfants, de leur permettre de s'amuser au moins pendant cette journée».

Près de 200 enfants venus des sept structures d'accueil et de prise en charge, membre du Réseau des intervenants dans le phénomène des enfants en rupture (Réiper) ont partagé le repas en famille et participé aux activités culturelles liées à la culture congolaise. Ces activités culturelles, consacrées au théâtre et à la danse ont permis aux enfants de s'éclater et d'exprimer diversement leur talent devant les encadreurs, les directeurs départementaux et ou leur représentant. « Je suis très content parce que la cérémonie s'est bien passée dans un environnement festif. Tout le monde a répondu présent: les membres du Réiper, le Centre de mineur de Mvou-Mvou, le SIMCS, CADB,

le Samusocial Pointe-Noire, le CAM, l'Association Espace enfant(AEE), le Foyer père Anton, ASI, dans une ambiance festive. Nos partenaires ont aussi répondu présents, notamment le directeur départemental de l'artisanat, la directrice départementale des affaires sociales, les représentants des directeurs départementaux des droits humains, de la police, de la culture qui ont été présents parmi nous et continuent à appuyer nos actions pour améliorer les dispositifs de prise en charge des enfants et jeunes en rupture », a ajouté Thomas Gaboriau.

La cérémonie a permis aux responsables de chaque structure d'accueil, quelque fois appuyé par les bénéficiaires de présenter les services qu'offre leur centre aux enfants en rupture familiale. Elle a été aussi un moment pathétique pour certains enfants qui ont témoigné les bienfaits du Samusocial et de leur centre d'accueil respectif qui leur ont redonné l'espoir de



Une vue des enfants exhibant une danse traditionnelle «adiac»

vivre à l'instar de Rosa, une orpheline d'origine cabindaise qui a été récupérée il y a quelques années dans les rues de Pointe-Noire ne parlant ni Kituba ni le Français. Aujourd'hui la fille a brisé toutes les barrières, elle parle couramment le français. Elle passe le BEPC cette année. Rosa est aussi prête à décrocher un contrat dans un grand hôtel de la place où elle passe son stage depuis plus de six mois grâce au soutien de l'AEE, que

gère manan Pascaline. De son côté, une autre fille pensionnaire d'ASI (une structure qui s'occupe des filles vulnérable), arrivée au centre à 16 ans, est aujourd'hui titulaire d'un BEPC et est présentement en classe de seconde. De même, le jeune Chance, 16 ans, pensionnaire du Foyer père Anton est aujourd'hui candidat au BEPC. Il a remercié les encadreurs pour leur soutien multiforme.

Charlem Léa Legnoki

INVESTISSEMENT

Le Medef et le Pade échantent avec les acteurs économiques

Les membres du Mouvement des entreprises de France (Medef) international et ceux du Projet d'appui à la diversification de l'économie(Pade) ont rencontré du 16 au 17 juin les acteurs économiques de différents secteurs d'activités économiques de la ville océane

Expliquant ainsi le sens de ces retrouvailles Joseph Mbossa et Sékou Camara respectivement coordonnateur du Pade et directeur des opérations au Fonds d'appui à coûts partagés(FACP), ont expliqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission de prospection du Medef international à travers laquelle le Pade a noué un partenariat qui vise à promouvoir les investissements au Congo dans les secteurs offrant des opportunités comparatives évidentes. Ce partenariat devrait permettre au Medef d'aider le Congo à promouvoir ses investissements et augmenter aussi les investissements directs étrangers conformément à la diversification de l'économie congolaise. « Dans cette optique les membres du Medef et du Pade sont à Pointe-Noire pour rencontrer des responsables des structures suivies par le Pade à travers le Fonds à coûts partagés(-FACP). Le partenariat Medef-Pade permet aux membres du Medef de diagnostiquer les difficultés que présentent les différentes chaînes de valeur de Pointe-Noire en vue de permettre aux responsables de ces structures de se présenter aux experts du Medef. Ces experts pourront reconnaître les opportunités d'investissement conformément à une croissance inclusive de diverses chaînes de valeur économique qui génère à la fois de la richesse et des emplois durables », ont-ils déclaré.

Appréciant l'importance de cette rencontre pour leurs structures, Olga Goto et Alphonse Obambi respectivement présidente de la coopérative Espace vert et président de la fédération transport et transit se sont exprimés en ces termes : « Nous avons la volonté de mieux faire et produire d'énormes quantités des produits maraichers mais on est souvent confronté aux difficultés notamment dans l'irrigation, le travail à la main, et le manque des chambres de conservation des produits. Le partenariat Pade-Medef constitue une très bonne démarche en vue de la diversification de l'économie congolaise qui a longtemps été basée principalement sur le pétrole », ont-ils déclaré.

En plus des responsables des Groupements d'intérêt économiques(GIE) des produits maraichers, des responsables des GIE meubles en bois, les membres du Medef et du Pade ont aussi échangé avec l'ensemble des présidents de fédérations d'Uni Congo, et les responsables des associations des artisans de Pointe-Noire. C'est la visite guidée des installations d'une unité de transformation de chocolat que les membres du Medef et du Pade avaient marqué la fin de leur séjour de travail.

S.I.

L'ALTO déclare que plus de 250 enfants sont identifiés et réinsérés depuis 2006 à Brazzaville et Pointe-Noire

Le président de l'association Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ALTO), Paraiso Abdou Raimi Vincent l'a dit lors d'une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville en rapport avec la célébration le 16 juin de la Journée internationale de l'enfant Africain.



Paraiso A.Raimi Vincent

«Depuis la création de l'association ALTO en janvier 2006, plus de deux cent cinquante enfants de nationalités béninoise, togolaise, nigériane et malienne ont été identifiés, déportés, rapatriés et réinsérés principalement à Brazzaville et Pointe-Noire. En 2016 environ 13 enfants en majorité de nationalité béninoise

sont réinsérés sur place et d'autres sont en attente de réinsertion auprès du président de la colonie béninoise et du consul général du Bénin à Pointe-Noire. La lutte contre le trafic des enfants en République du Congo en général et dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier est un combat de longue date par l'association ALTO. C'est un fléau qui

exige une synergie commune de divers acteurs concernés en vue de mettre en difficulté les trafiquants d'enfants », a indiqué Paraiso Abdou Raimi Vincent.

Le président d'ALTO a aussi déploré la complaisance de quelques autorités compétentes du département de Pointe-Noire sur le traitement des dossiers et le relâchement de certains trafiquants d'enfants. Ainsi pour mener à bien la lutte contre les trafiquants d'enfants et faire face aux menaces dont les membres de son association sont victimes dans la ville océane, il invite ainsi les autorités policières et judiciaires à plus de vigilance en vue de protéger les membres de sa structure.

Cette année, la Journée mondiale de l'enfant africain a été célébrée sur le thème : « Conflits et crises en Afrique : protégeons les droits de tous les enfants ». Paraiso Abdou Raimi Vincent a été distingué le 20 juin 2012 par le département d'Etat américain en qualité de héros mondial de lutte contre la traite des personnes. L'association ALTO est appuyée par l'ambassade des Etats-Unis, l'ambassade de France et quelques organisations internationales comme l'ONG française Agir ensemble pour les droits de l'Homme.

Séverin Ibara

PUBLICATION

Victorine Rachel Taty signe L'unité de production informelle et la comptabilité : expérience du Congo

Paru en avril 2016 aux éditions Cesbc Presses dans la collection ThémA en France, cet ouvrage de 130 pages, disponible dans les librairies des Dépêches de Brazzaville et de l'indépendance, met en exergue la réalité socio-économique et institutionnelle de la République du Congo à partir d'un double constat.

D'entrée de jeu, le premier constat relève des institutions internationales pour lesquelles, la République du Congo ne s'aligne pas encore sur les standards internationaux qui caractérisent les pays performants ou émergents, du fait de l'environnement des affaires peu attractif pour les investisseurs étrangers d'une part, des faiblesses relevées en matière de normes et pratiques de la comptabilité et d'audit des entreprises privée et parapublique d'autre part.

Le deuxième, dénote par ailleurs que l'économie congolaise qui, étatisée durant plusieurs années, a progressivement évolué à partir des années 90 vers une économie libérale dominée par le secteur pétrolier. Mais en marge de cette croissance, s'est développée de manière concomitante l'économie informelle. D'où la répartition de l'activité économique entre le secteur formel et le secteur informel. Si dans le cas du secteur privé formel et parapublic l'on relève une insuffisance des pratiques en matière de comptabilité et d'audit financier avec pour corollaire l'absence de transparence financière, le secteur informel, quant à lui, se caractérise par l'absence totale des statistiques qui obère les comptes nationaux. C'est cette particularité

du secteur informel qui interpelle l'auteur.

Par l'unité de production informelle (UPI) et la comptabilité, Victorine Rachel Taty n'entend pas étudier le secteur informel, encore moins à le formaliser. Elle propose plutôt des mécanismes d'une traçabilité de ces activités économiques tout en limitant les bouleversements qui pourraient impacter les usages de ce secteur informel et qui pourraient briser sa dynamique. En effet, en l'absence de la pratique de la comptabilité, certaines unités de production informelle englobent tous azimuts des finances dans des activités qui les conduisent à la perte. La comptabilité étant le recensement et la mesure économique de l'activité et du patrimoine d'une entité économique (entreprise, collectivité, association, Etat, administration publique et autres), la finance est quant à elle, l'art de la gestion des fonds.

Aussi, l'absence d'une pratique, qu'elle soit comptable ou financière expose l'entreprise à l'incertitude et à la précarité. Par la pratique de la comptabilité, l'auteur entend, l'acceptation progressive par les acteurs du secteur informel, d'une tenue de compte simplifiée de leurs activités économiques. Il s'agit de faire acquiescer des réflexes comptables aux acteurs économiques et de les leur faire intérioriser comme valeur. Bien entendu, il ne s'agit pas d'un système qui soit applicable aussitôt, mais elle jette les bases d'un processus qui s'instrumentalisera de manière progressive dans l'espace et le temps, et qui impliquera l'ensemble des acteurs



(UPI, l'administration, l'ordre des experts comptables, les centres de gestion agréés et tous les décideurs en la matière).

Les acteurs informels devraient suivre économiquement leurs activités

L'intérêt de cet ouvrage technique destiné aux professionnels, chercheurs et étudiants, porte principalement sur les objectifs ci-après que vise l'auteur : une grande partie des acteurs du secteur informel évoluent dans la précarité du fait du non suivi économique de leurs activités. Bien que certains opérateurs qui y œuvrent connaissent une prospérité, ils jouiraient d'une meilleure croissance avec les pratiques comptables. Aussi, l'objectif de cet ouvrage, est d'emmener les acteurs du secteur informel vers une maîtrise de leurs activités pour les faire sortir de la précarité et booster leur potentiel de développement ; pour la profession comptable, ce secteur se présente comme un marché po-

tentiel qui donnerait de la matière aux experts comptables du fait de l'élargissement du portefeuille tant en nombre de clients que sur le plan des missions qui seraient de facto diversifiées. En effet, au-delà des services traditionnels, les experts comptables devront aussi s'investir en conseil pour aider ces acteurs du secteur informel à réussir dans leur métier ; au niveau institutionnel, ce travail contribuerait à réduire l'opacité du secteur informel du fait de l'absence des statistiques. En effet, l'assistance qu'apporteraient les professionnels de la comptabilité au secteur informel conduirait à la production des chiffres qui seraient repris dans les comptes nationaux. Ce qui constituerait une source d'information qui enrichirait les données de la comptabilité de la nation, qui de ce fait sont appauvries par manque d'information sur le secteur informel.

Notons que cet ouvrage est reparti en deux volets comprenant chacun deux chapitres. Le premier volet, en une prise de connaissance du contexte général du secteur informel. L'auteur identifie tout d'abord le secteur informel. Ensuite, à partir d'un échantillon des acteurs de ce secteur, elle recense les difficultés relatives à la tenue de la comptabilité. Cette prise de connaissance documentaire et pratique conduit l'auteur dans le deuxième volet à la distinction des activités du secteur informel structurables jusqu'aux mécanismes à mettre en œuvre pour leur traçabilité. L'auteur termine par l'appréciation des impacts des résultats de cette réflexion sur le plan comp-

table et institutionnel.

La compréhension de cet état de fait anime la volonté de Victorine Rachel Taty à œuvrer auprès des pouvoirs publics pour la reconnaissance d'un statut économique des acteurs du secteur informel. Parmi ses préconisations, certaines devront faire l'objet des résolutions et des textes d'application au niveau gouvernemental. Ce qui donnerait matière à la profession de l'expertise comptable. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures qui seraient prises par l'Etat, il reviendra aux professionnels de la comptabilité de faire l'accompagnement des acteurs de l'informel par le biais du conseil et l'assistance.

Qui est l'auteur ?

Victorine Rachel Taty est diplômée de 3^e cycle de finance et experte-comptable agréée par la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Elle a fait carrière en cabinet d'audit et conseil, avant d'évoluer en entreprise comme manager en finance et comptabilité. Intervenant en milieu associatif et auprès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (PME), elle a acquis une solide expérience en accompagnement individuel et collectif des opérateurs économiques. Elle œuvre depuis 2013 pour la réduction du secteur informel et déploie, en même temps, auprès des pouvoirs publics un plaidoyer pour l'adoption de mesures institutionnelles destinées à favoriser l'évolution des acteurs du secteur informel vers le secteur formel.

Bruno Okokana

ETOILE DU CONGO

Saison terminée pour Ipamy et Baleckita

À peine la phase retour du championnat lancée, Elvia Giovanni Ipamy et Gedson Baleckita, tous deux sociétaires de l'Etoile du Congo ont vu leur saison être écourtée.

Ces deux joueurs ont été suspendus pour un an ferme pour avoir agressé l'officiel du match opposant leur équipe à l'Interclub comptant pour le troisième tour de la Coupe du Congo précise l'avis d'homologation.

Il ressort des rapports des officiels que le premier assistant Préfina Malanda a été agressé à la fin du match par les joueurs Elvia Giovanni Ipamy et Gedson Baleckita. Le rapport relève aussi des menaces agressives, des propos injurieux tenus par les deux entraîneurs de l'Etoile du Congo en l'occurrence, Elie Roger Ossiété l'entraîneur principal et Rock Service Toussaint son second.

« Les joueurs Elvia Giovanni Ipamy et Gedson Baleckita sont suspendus pour un an chacun selon l'article 74 (agression de l'officiel). Les entraîneurs Elie Roger Ossiété et Rock service Toussaint sont suspendus pour trois matches chacun avec interdiction d'assister aux matches organisés par la Fécofoot et les ligues départementales pendant leur période de suspension (article 64) », confirme l'avis d'homologation.

Le rapport des arbitres souligne aussi que les mêmes officiels ont été également victimes des jets de pierres de la part des supporters de l'Etoile du Congo à l'entrée du tunnel de protection. Dans les abords du stade appuie le rapport, Mme Elise Mankou, commissaire du premier match a été agressée par les supporters de l'Etoile du

Congo. Suite à cette agression poursuit le rapport, la victime a subi des préjudices physiques notamment un traumatisme à l'œil gauche, la perte d'une paire de lunettes optiques, d'un téléphone portable de marque Android MTN et une boucle d'oreilles. « L'Etoile du Congo paie une amende de 500000Fcfca pour agression de l'officiel selon l'article 74. Elle doit supporter les dommages causés à Mme Elise Mankou par ses supporters selon l'article 64 alinéa 4 »

L'avis précise par ailleurs que le match est homologué sur le résultat acquis sur le terrain et l'Interclub est qualifié pour le prochain tour. Au terme de cette rencontre l'Interclub s'était imposé 5-4 aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire.

James Golden Eloué

FOOTBALL FÉMININ

La compétition de relance prévue pour le 30 juin

Enfin une bonne nouvelle pour le football féminin congolais ! La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a annoncé pour le 30 juin, le démarrage de son championnat national direct de football.

Une expérience jamais vécue pour les dames congolaises. Dans l'histoire du football congolais, elles se contentaient des championnats nationaux qui se disputaient en deux zones (Brazzaville et Pointe-Noire) avant que cette pratique ne disparaisse depuis de longues années. Pour manque d'initiatives, les matches de la Coupe du Congo organisés avaient pris le dessus pour sauver les apparences. Cette expérience n'a pas non plus profité au football féminin. Bien au contraire elle a tiré la discipline vers le bas, en témoignent les résultats obtenus pendant les Jeux. Aujourd'hui, la nécessité de relancer le football des dames s'impose. Aux grands maux les grands remèdes, la Fécofoot veut frapper un grand coup en optant pour une formule directe. Le nombre d'équipes qui participeraient à cette compétition de relance n'a pas encore été défini. Seules celles qui s'acquitteront de leur droit de participation qui s'élèvent à 300.000 francs CFA. « Les équipes doivent prendre les dispositions nécessaires pour s'acquitter au plus tard le 25 juin des droits d'engagement qui s'élèvent à 300.000 Fcfca », indique le secrétaire général de la Fécofoot. Et d'ajouter que le non-respect de cette disposition entraîne le forfait de l'équipe.

J.G.E